LE 37e HIRAK COÏNCIDAIT AVEC LE 1er NOVEMBRE

GRANDIOSES MANIFESTATIONS

Page 5

LE MINISTÈRE APPELLE AU DIALOGUE

LES MAGISTRATS TOUJOURS EN GRÈVE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 3833 | Ven. 1er - Sam. 2 novembre 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LOI SUR LES HYDROCARBURES:

LES DEPUTÉS FAVORABLES

Page 4

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE

BENSALAH APPELLE À LA "VIGILANCE"

Page 3

TAXE SUR LES VÉHICULES

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE N'EN VEULENT PAS

Page 4

HORS SECTEUR BANCAIRE

PLUS DE 5.000 MILLIARDS DA EN CIRCULATION

Page 7

Repères %

36
jeunes Algériens invités à Naples par l'international Ghoulam.

60 %
des réserves initiales d'hydrocarbures épuisées

65
millions d'analphabètes recensés par le gouvernement nigérian

Ouverture de la semaine nationale du Saint Coran à Sétif

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youcef Belmehdi a présidé mardi à Sétif l'ouverture de la 21e édition de la semaine nationale du Saint- Coran. Placée sous le slogan "le Coran, un appel à la sagesse et à la clairvoyance", la manifestation initiée par le ministère des Affaires religieuses qui se tient à la salle polyvalente du centre commercial Park-Mall, réunit de nombreux universitaires, imams et cheikhs de zaouïas. Dans son allocution d'ouverture de la rencontre au nom du chef de l'État, Abdelkader Bensalah, le ministre a relevé que "*le pays a aujourd'hui besoin de tous les efforts clairvoyants et exclusivement dirigés vers l'intérêt général*". Il a également affirmé que "*la sagesse et à la clairvoyance du Coran constituent une citadelle dans laquelle se réfugient l'Etat, ses institutions, la société avec sa diversité et toutes personnes avec leurs divergences*". La semaine du Saint Coran, qui s'est clôturée le 31 octobre, a pour principal objectif de "*mettre en exergue l'importance de la sagesse portée par le Coran pour éclairer la société lors des épisodes charnières de son histoire à l'instar de ce que vit la société algérienne aujourd'hui*". Les axes de la manifestation mettent en lumière les notions de sagesse et clairvoyance dans le Coran, leur importance pour la

conscience religieuse et sociale, leur place dans la politique, l'administration, l'économie et les finances et les perspectives qu'elles ouvrent pour la paix dans le monde. Le programme de la rencontre prévoit l'organisation de concours de mémorisation et psalmodie du Coran et une exposition sur le Coran à la maison de la culture Houari-Boumediene.

Bouira accueille la 2e édition du salon de la bande dessinée

La deuxième édition du Salon national de la bande dessinée s'est ouverte dimanche à la maison de la culture Ali- Zaâmoum de la ville de Bouira avec la participation de neuf maisons d'édition et plusieurs bédéistes venus de six wilayas du pays, selon les organisateurs. Le salon a été inauguré dans la matinée par les autorités locales. L'ouverture a été marquée par l'organisation au hall de la maison de la culture d'une grande exposition dédiée aux travaux de dessin et de caricatures réalisés par les bédéistes participants, dont le fameux caricaturiste Mahfoud Aider, et le bédéiste Ahmed Haroun. Les bédéistes présents à ce nouvelle édition sont venus d'Oran, Alger, Médéa, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel et Bouira, selon les détails fournis à l'*APS* par la directrice de la maison de la culture Ali-Zaâmoum, Saliha Chirbi, organisatrice de l'évènement. "*Les maisons d'édition à l'image de Fibda, Z-Link, Assirem, Dalimane, One Pins, Numidie Tizi Ouzou, Talysse Media, Algerian Potter head's, exposent également leurs travaux à cette occasion aux visiteurs*", a indiqué la même responsable. Outre les expositions, une série de conférences ayant trait au développement de la bande dessinée en Algérie sera animée par d'anciens bédéistes et directeurs de maisons d'édition durant ce salon qui se poursuivra jusqu'au 30 du mois en cours.

Un concours national dédié à la meilleure maquette sur la prévention aux dangers de l'intoxication au monoxyde de carbone, ainsi que des ateliers pour dessin et mangas ont été lancés également au premier jour de cette manifestation artistique, qui a drainé un grand nombre de visiteurs. "Un atelier sur l'expression faciale et corporelle de la bande dessinée sera également organisé par des bédéistes. bande dessinée seront entre autres projetés au cours de ce salon", a fait savoir Mme Chirbi.

Les habitants de Benboulaid à Constantine bientôt relogés

Les habitants des logements menaçant ruine à la cité Benboulaid dans la ville de Constantine, seront relogés dans le cadre d'une opération "d'urgence" à partir du 3 novembre prochain, a indiqué samedi le chef de daïra de Constantine au cours d'une conférence de presse animée conjointement avec le directeur du logement et le président de l'Assemblée populaire communale (APC). L es occupants des bâtiments de la cité Benboulaid, réalisés dans le cadre du plan de Constantine de l'époque coloniale, seront relogés dans des habitations neuves situées à la ville Ali Mendjeli, a précisé le même responsable, affirmant que cette opération d'urgence a été enclenchée suite au rapport "alarmant" de l'expertise technique établie par l'Organisme national de Contrôle technique de la construction (CTC).Les experts du CTC, qui ont classé cette cité dans la zone rouge, ont recommandé de "mettre en urgence hors usage" ces bâtiments comprenant 246 logements, a fait savoir le même responsable, précisant que le relogement des familles concernées a fait l'objet d'une dérogation exceptionnelle émanant du premier ministère. L'opération de relogement, prévue durant les prochaines vacances scolaires, concernera, dans une première étape, une trentaine de famille et devra se poursuivre au fur et à mesure la régularisation de la situation de chaque bénéficiaire (locataires sous- locataires ou propriétaires, selon le cas). S'agissant des familles exigeant des logements pour leurs enfants mariés et vivant avec eux dans le même appartement, le chef de daïra, a appelé les concernés à

déposer leurs dossiers de demandes de logement social et, a-t-il dit, "ils seront prioritaires". 85 familles, qui résidaient dans des immeubles menaçant ruine dans cette même cité, avaient été relogés en 2018 à la ville Ali Mendjeli dans le cadre d'une opération d'urgence, a-t-on rappelé. Le chef de daïra, faisant état de 180.000 demandes de logements sociaux déposées auprès de son administration, a affirmé que des brigades d'enquête ont été mobilisées à travers les différentes délégations communales de la ville depuis la 2e quinzaine du mois de septembre dernier pour permettre d'entamer l'opération d'élaboration de la première liste des demandeurs de logement social d'ici à début 2020.

Dixit

NACERA HADDAD, VICE-PRÉSIDENTE DU FCE

"L'opération mains propres qui est en train d'être menée dans le pays, a induit une inertie totale et un blocage des prises de décision, tant au niveau de l'administration économique, que des banques, mettant tout le tissu d'entreprises en difficulté."

Après 4 ans à envoyer des SMS à son père décédé, elle reçoit une... réponse

Après le décès de son père, Chastity Patterson a gardé l'habitude de lui envoyer des SMS sur son ancien numéro. Ce jeudi 24 octobre, elle a reçu une réponse.

Jason est décédé en 2015, et depuis, pour pallier le manque et pour maintenir le lien, la jeune femme lui écrit quotidiennement ou presque. Des SMS envoyés sur son ancien numéro, au réveil ou au coucher, pour lui raconter sa journée. Jeudi 24 octobre, le jour du quatrième anniversaire de sa mort, elle lui envoie un long message. Ce jour-là, le téléphone de Chastity Patterson vibre en retour. "*Je ne suis pas ton père, mais je reçois tous tes messages depuis quatre ans*", lui annonce un homme qui dit s'appeler Brad. Lui a perdu sa fille en 2014 dans un accident de voiture.

Des déjections animales pour produire de l'énergie... propre

Produire de l'énergie propre grâce aux excréments d'animaux: en Finlande, plusieurs compagnies d'électricité se sont tournées vers cette source d'énergie, jusque-là inexploitée, pour réduire l'empreinte carbone du pays. Au moment où s'y découle le Helsinki International Horse Show, un concours hippique international de saut d'obstacles, cent tonnes de fumier de cheval ont été transportées vers la centrale électrique de Järvenpää pour être incinérés et produire ainsi de l'électricité. Les 150 mégawatts d'énergie produits par les déjections ramassées durant la compétition suffisent à alimenter l'ensemble du concours, selon le producteur Finlandais d'énergie, Fortum, qui a lancé son projet baptisé "Horse Power".

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE:

Bensalah exhorte le peuple à la mobilisation pour la réussite du scrutin

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a exhorté jeudi le peuple à la mobilisation pour la réussite de l'élection du 12 décembre prochain, pour en faire une fête nationale et à se mobiliser pour la réussite de cette élection "cruciale".

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans un discours prononcé à la veille du 65e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, le chef de l'Etat a déclaré "*Au moment où nous célébrons ce glorieux anniversaire, j'exhorte le peuple algérien, encore une fois, à faire de la prochaine échéance une fête nationale qui apportera le coup de grâce à ceux qui dissimulent la haine et l'animosité aux enfants et petits-enfants des Chouhada de Novembre*". Exhortant les citoyens à la mobilisation pour la réussite de l'élection cruciale, M. Bensalah s'est dit conscient que les Algériens sauront barrer la route à ceux qui cherchent à instrumentaliser les règles et principes de la démocratie. Il a réitéré que l'Etat "*fera face à toutes les velléités de manœuvre*", ajoutant que le peuple "*est appelé à la vigilance et à la prudence, et ses loyaux enfants doivent se tenir prêts à faire face aux cercles malveillants et à leurs actes hostiles à la patrie*". M. Bensalah a affirmé que "*le respect et la protection des droits et libertés fondamentales ne donnent à quiconque le droit d'user de sa liberté d'expression et de manifestation pour attenter au droit de l'autre à l'exercice de ses libertés et à l'expression de sa volonté à la participation au scrutin*", estimant que "*l'intérêt suprême du pays implique pour l'Etat, quelles qu'en soient les circonstances, l'obligation de préserver l'ordre public, la Loi et les institutions de l'Etat, et de veiller à la sécurité et la stabilité de la patrie*". Le Chef de l'Etat a souligné, également, la détermination de l'Etat à donner la parole au peuple pour choisir, en toute souveraineté et liberté, celui à qui sera confiée la mission d'instaurer le nouveau mode de gouvernance. Le chef de l'Etat a indiqué que "la création de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), et l'introduction d'amendements substantiels dans le régime électoral constituent une réponse concrète aux principales revendications exprimées par les manifestants, lors de leurs marches pacifiques pour un changement profond du mode de gouvernance. Elles sont, également, une réponse à la demande pressante de la classe politique, de mettre en place de nouvelles règles garantissant la transparence des élections. Et d'ajouter "*vous constaterez que l'ANIE accomplit son rôle, en toute liberté et en toute indépendance, en exerçant toutes les missions qui relevaient auparavant de la compétence des autorités publiques, un progrès sans précédent dans l'histoire de notre pays*". M. Bensalah a affirmé, dans ce sens, que "*l'Algérie des Chouhada requiert, en ces moments sensibles, un réaménagement de priorités pour éviter des conséquences incertaines*". "*l'Etat était à l'écoute des aspirations profondes et légitimes de notre peuple, au changement radical du mode de gouvernance et à l'avènement d'une nouvelle ère, fondée sur le respect des principes de la démocratie, de l'Etat de droit et de la justice sociale*", a-t-il poursuivi, affirmant son engagement à "*agir conformément à la Constitution*".

L.B.

Le chef de l'Etat se recueille à la mémoire des martyrs

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, s'est recueilli, vendredi au Sanctuaire du martyr à Alger, à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale, à l'occasion de la célébration du 65e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954. Après avoir salué un détachement de la Garde républicaine qui lui rendait les honneurs, M. Bensalah a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récité la Fatiha du Coran à la mémoire des martyrs. Etaient présents à cette cérémonie de recueillement, le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goujil, le président de l'Assemblée populaire nationale, Slimane Chenine, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, ainsi que des membres du gouvernement et le secrétaire général par intérim de l'Organisation nationale des Moudjahidine, Mohand Ouamar Benhadj.

R.N.

ORGANISATION DES MOUDJAHIDINE :

"L'Algérie a besoin d'un président élu"

PAR RANIA NAILI

L'ONM s'est prononcée sur la présidentielle du 12 décembre.
Dans une déclaration de son secrétaire général par intérim, Mohand Ouamer Belhadj, à l'occasion du 65e anniversaire du déclenchement de la Révolution, l'organisation fait cas de son soutien au scrutin prévu le 12 décembre prochain. "*Nous soutenons la présidentielle du 12 décembre, c'est une nécessité, l'Algérie a besoin d'un président élu pour la diriger*", dit-il sur Youtube, rappelant que l'ONM a toujours eu, à ce propos, *"une position constante"*. Mohand Ouamer Belhadj appelle "*les citoyens à élire leur président*", mais précise que son organisation ne soutient aucun des candidats dont le Conseil constitutionnel validera la candidature.
"*Nous n'appuyons aucun candidat, conformément aux statuts de notre organisation, chaque Moudjahid est libre de son choix"*, souligne le responsable de l'ONM, qui "déplore" par ailleurs, que "l*e Hirak populaire n'ait pas présenté son propre candidat*".

R.N.

ALI BENFLIS:

"Des conditions pas idéales mais acceptables"

Sérieux candidat en puissance aux élections présidentielles du 12 décembre, le président du parti "Talaie el-hourriyate", Ali Benflis, admet que, si elles ne se présentaient pas dans les "*conditions idéales, à hauteur des attentes du peuple*", elles restaient "*acceptables dès lors qu'elles s'astreignent à assurer l'intégrité, la régularité, la transparence et l'impartialité de ce scrutin*" écrit-il, jeudi, dans une lettre publiée par le "*Le Soir d'Algérie*" en guise de message aux Algériens, à l'occasion de la célébration du 1er Novembre. Benflis y explique que le pays "*vit une crise politique, économique et sociale, d'une exceptionnelle gravité. Cette crise est la crise d'un système politique, dans son ensemble*", dira-t-il, en substance. Motivant sa décision de candidater à la magistrature suprême du pays, le président de "Talaïe el- hourryate" a affirmé avoir *"l'intime conviction que ce qui a été concédé pour permettre son déroulement, ne l'aura pas été en vain et qu'il n'entame en rien leur aptitude à constituer le point de départ véritable du changement et du renouveau, dont notre pays a besoin et que notre peuple attend*". Et de terminer, en soulignant que "*c'est en parfait accord avec mes convictions et en totale harmonie avec ma conscience, que j'ai longuement mûri puis pris la décision de prendre part à la prochaine élection présidentielle*".

R.N

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME:

Bouzid Lazhari élu président

Bouzid Lazhari, spécialiste du droit constitutionnel et professeur à l'université de Constantine, a été élu jeudi à la tête du Conseil national des droits de l'Homme dont il est membre, en remplacement de Mme Fafa Sid Lakhdar Benzerouki, déchargée de la responsabilité "à sa demande".
Bouzid Lazhari a été un membre actif du panel dirigé par Karim Younes, lors des dernières consultations politiques autour de la présidentielle et de l'Autorité nationale indépendante des élections, avec une présence médiatique intense sur les plateaux de télévision pour défendre la nécessité de la présidentielle.
Ancien sénateur membre du tiers présidentiel, faisant partie du collectif qui a écrit la constitution de 2012, Bouzid Lazhari a été élu fin septembre comme membre du Conseil des droits de l'Homme à Genève.
Pour rappel, le Conseil national des droits de l'Homme a été créé par l'ancien président en remplacement de la Commission nationale consultative pour la promotion des droits de l'Homme, présidée pendant plusieurs mandats par l'avocat maître Farouk Ksentini

DÉPARTEMENT EMPLOI-PRÉPARATION DE L'ETAT-MAJOR DE L'ANP

Fin de fonctions du général-major Cherif Zerrad

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a signé un décret présidentiel mettant fin aux fonctions du chef du département emploi-préparation de l'Etat-major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), le général-major Cherif Zerrad.
Le décret en question est paru dans le dernier numéro du Journal officiel n°65. Le général major Mohamed Bechar lui succède au même poste.

A L'OCCASION DU 1ER NOVEMBRE

Emmanuel Macron adresse ses vœux au peuple algérien

Le président français, Emmanuel Macron, a adressé hier vendredi 1 novembre, un message de félicitations au peuple algérien à l'occasion du 65e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération.
"*Pour la fête nationale algérienne, j'adresse mes vœux les plus sincères au peuple algérien et rends hommage à son esprit de responsabilité, en cette période cruciale pour son avenir. Je souhaite que nos amis Algériens relèvent par le dialogue, en toute liberté, les défis futurs*", déclare-t-il.
Plutôt dans la matinée, Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères, a adressé, lui aussi un message de félicitations dans lequel il a exprimé le souhait de la France de voir les Algériens trouver "*les chemins de la transition démocratique*".
Dans un message de "félicitations" adressé aux autorités et au peuple algériens, Le Drian a dit que le souhait de son pays est que les Algériens puissent trouver "*les chemins de la transition démocratique*".
"*Le seul souhait de la France aujourd'hui, c'est que les Algériens trouvent ensemble les chemins d'une transition démocratique. C'est en effet aux Algériens, et à eux seuls qu'il revient de décider de leur avenir. C'est ce que nous espérons pour l'Algérie, compte tenu des liens profonds qui nous rattachent à ce pays"*, indique-t-il dans son message.

R.N

KITS SKD-CKD/INDUSTRIE ÉLECTRONIQUE

Les banques disposées à trouver des solutions

Le président de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Ibrahim Smide, a appelé, jeudi à Alger, les entreprises du secteur de l'industrie électronique et électroménagère, soumises au dispositif de paiement différé pour l'importation des kits nécessaires à leur activité, à se rapprocher des banques pour trouver "les meilleures solutions" aux problèmes qu'elles peuvent rencontrer. Répondant, en marge d'une journée d'études sur l'épargne, à une question sur le mécontentement exprimé par des fabricants de produits électroniques suite à la substitution du paiement cash des importations des kits SKD-CKD par un paiement différé, M. Smide a expliqué que le paiement différé "*ne veut pas dire un arrêt de l'activité, ces entreprises doivent s'adapter aux instructions de la Banque d'Algérie (BA)*".

"*Les chefs d'entreprises peuvent se rapprocher des banques, pour trouver les solutions les plus efficaces pour leurs cas*", a affirmé le responsable. Concernant le mouvement de grève enregistré au niveau de certaines banques publiques, M. Smide, qui est également Président directeur général (P-dg) de la Banque extérieur d'Algérie (BEA), a fait état d'un dialogue "*entre le syndicat et les établissements bancaires*", ajoutant que les "*négociations durent depuis près de 3 mois, et devront être couronnées par des solutions*".

Pour rappel, le Collectif des fabricants de produits électroniques et électroménagers avait mis en garde, mardi dans un communiqué, des différents risques que comporte la substitution du paiement cash des importations des kits SKD-CKD par un paiement différé de neuf (9) mois, notamment un "manque à gagner" au profit des banques étrangères. Parmi ces risques, le collectif a également cité la "cessation de la production début-décembre", la "*mise au chômage de plus de 40.000 employés qu'emploie l'activité de cette filière*", rappelant que "*quelques opérateurs ont déjà procédé à un plan de compression de leurs effectifs*".

OUVERTURE DES BUREAUX DE CHANGE

Les précisions de la Banque d'Algérie

La Banque d'Algérie (BA), n'a été destinataire d'aucune demande de la part d'opérateurs désirant ouvrir des bureaux de change en Algérie, a fait savoir, jeudi à Alger, le Gouverneur de la BA par intérim, Ammar Hiouani. Répondant aux questions des journalistes, en marge d'une journée d'études sur l'épargne en présence du ministre des Finances, Mohamed Loukal, le Gouverneur par intérim de la BA a indiqué, que les conditions d'ouverture de ces bureaux sont fixées par la loi et les informations y concernant sont disponibles sur le site de la Banque centrale. "*Nous n'avons à ce jour, reçu aucune demande de la part des opérateurs pour l'ouverture de bureaux de change*", a affirmé M. Hiouani.

Répondant à une question sur un éventuel "flottement" du dinar algérien dans l'avenir, le Gouverneur par intérim de la BA a rappelé, que le "*prix du change reflète les équilibres extérieurs*", ajoutant qu'il ne s'agit pas là d'une décision souveraine ou administrative, mais d'une mesure fixant ou flottant le dinar algérien en fonction de ces équilibres.

M. Hiouani a démenti, par ailleurs, les rumeurs relayées par certains médias au sujet du paiement électronique des citoyens concernés par la Omra, selon lesquelles le Royaume d'Arabie Saoudite aurait exclu l'Algérie, la Libye et le Yémen, de cette mesure car n'étant pas en mesure de payer électroniquement les frais de la Omra.

"*C'est totalement faux, car l'Algérie dispose de moyens de paiement par les banques*", a-t-il assuré.

R.N.

LOI SUR LES HYDROCARBURES

Appréciation positive à l'APN

La majorité des membres de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont salué, jeudi, lors du débat du projet de loi sur les hydrocarbures, les réformes proposées dans ce texte, notamment dans le domaine de la fiscalité.

ROSA CHAOUI

La commission a écouté, lors d'une réunion présidée par Khadidja Righi, présidente de la commission, tenue en présence du président du groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de loi, Toufik Hakkar, les explications des deux experts en énergie, Mourad Berrour et Mahmah Bouziane. A cet effet, les intervenants, dans leur majorité, ont salué les réformes contenues dans ce texte de loi, notamment en matière de renforcement du rôle de la compagnie Sonatrach et l'encouragement de ses partenariats avec les étrangers, en vue de relancer les activités d'exploration et de production en Algérie.

"*Nous nous accordons, au sein de la commission, à dire que ledit projet de loi est indispensable pour le pays, car il intervient pour remédier aux anciennes erreurs*" dans la législation relative aux hydrocarbures, a indiqué l'un des députés.

Cependant, certains membres se sont interrogés sur l'utilité d'autoriser Sonatrach, dans le cadre de ce texte, à conclure des marchés sans le recours aux

appels d'offres, tout en se posant des questions sur la transparence et l'efficacité de la gestion de la compagnie.

Un autre député a suggéré d'autoriser des petites entreprises spécialisées, à investir dans le domaine de la prospection en vue d'alléger la charge sur Sonatrach.

Un autre s'est interrogé sur les motifs de l'amendement de la loi sur les hydrocarbures, d'autant que le principal problème auquel fait face le secteur réside dans l'aspect fiscal. "*Pourquoi on ne s'est pas contenté d'apporter quelques modifications à l'aspect fiscal du secteur des hydrocarbures, au titre des lois de Finances successives, accusant ainsi tout ce retard dans l'exploration pétrolière, en raison de la réticence des investisseurs étrangers et de l'incapacité de Sonatrach d'investir, seule, dans ce domaine?*", s'est-il demandé. Un autre intervenant a même mis en doute la capacité de ce projet de loi à résoudre les problèmes de la récession de l'activité d'exploration et de la baisse du niveau des réserves et des exportations pétrolières en Algérie, dans le cadre de la rude compétition qui marque le marché pétrolier européen.

Répondant aux interrogations des députés, l'expert Mahmah a dit qu'il "*n'est pas nouveau pour Sonatrach de conclure des marchés sans recourir aux appels d'offre*", car ce procédé est en vigueur depuis 2014, soulignant la nécessité de laisser de la marge à ce groupe pour choisir ses partenaires et à ce projet de loi pour lui conférer une certaine flexibilité.

Concernant l'implication d'autres entreprises algériennes dans le domaine de l'exploration, M. Mahmah a précisé que de tels investissements nécessitaient d'importants fonds et la prise de risques, ce qui est à l'opposé des choix du capital privé.

Quant à la nécessité d'assurer la transparence et l'efficacité de la gestion de Sonatrach, les deux experts ont validé cette requête, soulignant que Sonatrach est "une ligne rouge", elle ne peut être privatisée, ni introduite en bourse.

Pour M. Hakkar, ce projet de loi, dont l'élaboration a été lancée en 2013 par des experts algériens en énergie, est "*algérien à cent pour cent*", ajoutant que la mission des bureaux d'expertise internationale s'est limitée à informer l'Algérie des dernières évolutions internationales en la matière.

Le nouveau projet de loi sur les hydrocarbures ne porte pas sur la conclusion de marchés de gré à gré, mais sur la possibilité de permettre à Sonatrach de conclure des marchés "après des négociations directes" avec ses partenaires, a-t-il expliqué. Concernant l'amendement des dispositions fiscales prévues dans la loi sur les hydrocarbures à travers les lois de finances, M. Hakkar a estimé que cette orientation pourrait déstabiliser la législation algérienne. Pour ce qui est de l'investissement des entreprises privées dans l'exploration, le même responsable a rappelé que ce domaine était ouvert aux privés depuis des années, mais n'attire pas beaucoup de capitaux privés, en raison des nombreux risques encourus.

R.C.

TAXE SUR LES VÉHICULES

Les compagnies d'assurance n'en veulent pas

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Des représentants des compagnies d'assurance, publiques et privées, ont appelé, jeudi à Alger, à dispenser leurs compagnies du recouvrement de la taxe sur les véhicules proposée dans le Projet de loi de finances 2020 (PLF) eu égard à son impact négatif sur les polices d'assurance et, par conséquent, sur les équilibres financiers de ces entreprises. Lors d'une rencontre avec les membres de la Commission des finances et du budget à l'Assemblée populaire nationale (APN) dans le cadre de la poursuite de l'examen du PLF 2020, les représentants des compagnies d'assurance, publiques et privées, ont précisé que "cette mesure conduira les assureurs à réduire le recours aux prestations d'assurance facultatives et à se contenter uniquement de celles obligatoires en s'acquittant de cette taxe, ce qui baissera le chiffre d'affaire des compagnies d'assurance et causera la stagnation de leurs activités".

Outre les membres de la Commission, étaient présents à cette rencontre le Président directeur général (PDG) de la Société nationale d'assurance (SAA), Nacer Sayes et le PDG d'Alliance Assurance, Hassen Khelifati qui occupe aussi le poste de président de l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance. L'article 80 du PLF 2020 propose l'institution d'une taxe annuelle sur les véhicules et les engins à moteur, dont le recouvrement se fait lors de la souscription des polices d'assurance des véhicules et des engins à moteur. Le montant de cette taxe selon le même article est fixé à 1.500 DA pour les véhicules touristiques et 3.000 DA pour les autres véhicules et engins à moteur, ce qui permet le recouvrement de 12,33 milliards de DA/an dont 70 % seront affectés au budget de l'Etat et 30 % en faveur de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.

Pour sa part, M. Sayes a indiqué que "la majorité des assureurs se contentent de l'assurance obligatoire des véhicules lors de la souscription alors que les compagnies d'assurance proposent d'autres services facultatifs à des coûts simples avec la police d'assurance et ce pourassurer leurs équilibres financiers".

En cas de recouvrement de la taxe proposée avec la police d'assurance,les citoyens se désisteront de ces services et acquitteront uniquement de l'assurance obligatoire et de la nouvelle taxe, ce qui baissera le chiffre d'affaire des sociétés d'assurance et mettra en cause leurs équilibres financiers". La valeur du marché d'assurance automobile en Algérie est de 134 mds DA /an (près de 1,2 mds dollars) dont plus de 50% concernent l'assurance des véhicules donc, "*l'inclusion de la taxe dans le contrat d'assurance causera une baisse importante en terme de chiffre d'affaires de ce secteur, car les citoyens renonceront aux services d'assurances facultatifs pour payer la taxe obligatoire uniquement*", a rappelé M. Sayess.

Pour sa part, M. Khlifati a fait savoir que cette taxe causera une perte de plus de 12 mds DA du chiffre d'affaires des compagnies d'assurance, et aura des conséquences néfastes sur cette activité, ajoutant que "*les assurés s'acquittent souvent des taxes obligatoires, en l'occurence le montant de l'assurance et la taxe et renonceront à tous les autres services qui procurent aux compagnies un équilibre financier*"

R.R.

LE 37e HIRAK COÏNCIDAIT AVEC LE 1ER NOVEMBRE

Grandioses manifestations

Les manifestations d'hier étaient en tous points de vues exceptionnelles. C'est que les Algériens sont sortis en masse battre le pavé, en cette 37e mobilisation depuis le début du mouvement populaire, le 22 février dernier.

PAR RIAD EL HADI

A cela une explication bien évidente : le vendredi d'hier coïncidait en effet avec la commémoration du 65e anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération nationale, un certain 1er Novembre 1954. On comprend dès lors mieux pourquoi les manifestations d'hier, qui se sont déroulées à Alger et dans de nombreuses autres villes du pays, ont drainé de grandes foules similaires, comme estimés par de nombreux observateurs et citoyens, aux mobilisations des premières semaines du HIrak. A Alger, la manifestation était phénoménale. En effet, une véritable marée humaine a déferlé sur la capitale. Toutes les principales rues du centre de la ville étaient noires de monde. De Didouche Mourad, au boulevard Amirouche, en passant par la rue Hassiba Ben Bouali ou Larbi Ben M'Hidi, la Grande Poste ou la Place Audin, il était très difficile de se frayer un chemin. Cette grande mobilisation s'explique aussi par la présence massive de citoyens venus de différentes villes du pays, pour manifester à Alger, répandant ainsi aux multiples appels lancés à travers les réseaux sociaux, les invitant à rallier en masse la capitale, en ce jour historique. Et cette manifestation, au vu du nombre des présents, a déjà commencé le matin par des marches dans la rue Didouche Mourad. Mais, le décor dans l'après midi était totalement différent, avec le début de la manifestation après la prière du vendredi. Drapés de l'emblème national et, commémoration du 1er Novembre oblige, les manifestants éraient très nombreux à brandir les portraits des Chouhada, notamment ceux des grandes figures à l'origine du déclenchement de la Révolution. Les manifestants ont aussi scandé les slogans habituels du Hirak, notamment ceux relatifs au rejet de l'élection présidentielle du 12 décembre ,le départ des symboles de l'ancien système, le rejet du projet de loi sur les hydrocarbures et la libération des détenus, dont les portraits étaient très visibles comme c'était le cas de celui du moudjahid Lakhdar Bouragaa. Notons que certains manifestants, qui ont brandi le drapeau amazigh, ont été interpellés par les forces de l'ordre.

R. E.

RASSEMBLEMENT DEVANT LA COUR SUPRÊME

Les magistrats décidés à poursuivre la grève

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Plusieurs centaines de magistrats se sont rassemblés, avant-hier jeudi, devant la Cour suprême, pour contester le mouvement dans le rang de la magistrature, opéré la semaine dernière par le ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati.

Les contestataires, qui ont répondu à l'appel au rassemblement par le Syndicat national des magistrats (SNM), estiment que ce changement, qui a touché 2.998 magistrats sur tout le territoire national, n'a pas été validé par le Conseil supérieur de la magistrature (CSM).

Les magistrats présents à ce sit-in fustigent le ministre de la Justice, Belkacem Zeghmati, qui, selon eux, *"a commis une faute grave, qui condamne la liberté de la justice et participe à faire perdurer la corruption dans l'appareil judiciaire"*.

Les magistrats ont une nouvelle fois affirmé, que le CSM n'a jamais validé l'opération contestée: "*Nous sommes contre ce mouvement et nous ne l'avons jamais validé*", dénonce une magistrate.

Le président du Syndicat national des magistrats (SNM), Issaad Mabrouk, a déclaré lors de ce rassemblement, que des "solutions radicales" s'imposent d'elles-mêmes, si aucun champ pour le dialogue avec la tutelle n'est ouvert.

Et devant la Cour suprême, les magistrats ont scandé: "*Justice libre et indépendante*".

Les magistrats sont, pour rappel, en grève illimitée depuis dimanche dernier, pour revendiquer le droit d'exercer leur métier "sans pression" et de pouvoir appliquer les "textes de loi", sans interférence.

Dans une déclaration à la presse, Yessad Mabrouk a démenti l'existence d' instruction aux magistrats pour emprisonner les manifestants du Hirak.

"*Ce sont des ragots, j'ai posé la question à plusieurs collègues, j'ai fait mon enquête, aucun d'eux ne m'a parlé de l'existence de cette instruction*", affirme t-il, dans ce qui semble être un démenti implicite à certaines versions, selon lesquelles des magistrats auraient prononcé des mises en détention provisoire contre des manifestants du Hirak, sur instruction du ministre de la Justice.

S'agissant de la grève des magistrats, objet du rassemblement, Yessad Mabrouk est formel :

"*Hors de question de faire marche arrière*", dit-il, ajoutant que "*c'est la situation des magistrats qui justifie le recours à des mesures radicales*".

" Et de profiter pour en boucher un coin au ministre de la Justice, en affirmant que le Syndicat *"s'est trouvé devant un partenaire sourd qui ne veut entendre que son point de vue, sans celui des autres"*.

R. R.

ANNONCE D'UNE PROCHAINE RÉUNION DU CSM

Le ministère ouvert au dialogue

Le ministère de la Justice a affirmé, jeudi dans un communiqué, sur la grève des magistrats, être ouvert à toute initiative dans le cadre "du dialogue sérieux" respectant "*l'indépendance des institutions, les droits du magistrat, les intérêts des justiciables et l'intérêt suprême de la société*".

"*Le ministère de la Justice demeure ouvert à toute initiative, dans le cadre du dialogue sérieux respectant l'indépendance des institutions, les droits du magistrat, les intérêts des justiciables et les intérêts suprêmes de la société, qu'il convient de placer au dessus de toutes considération*", précise le communiqué.

Dans le même sillage, le ministère a annoncé "*la programmation d'une deuxième session ordinaire du Conseil supérieur de la Magistrature (CSM), au cours de la troisième semaine du mois de novembre, pour examiner les recours introduits au sujet du mouvement annuel des magistrats*", appelant "*l'ensemble des magistrats, qui s'estiment lésés, à introduire leurs recours qui seront tranchés dans le cadre des dispositions de l'article 19 de la loi relative à la composition du Conseil supérieur de la Magistrature, ses actions et ses prérogatives*".

Le ministère a, également, exprimé "*son profond regret de voir de nombreux magistrats poursuivre leur débrayage, en contradiction des textes juridiques interdisant ou organisant la grève, au moment où ils sont tenus d'assumer une obligation fondamentale, en vertu de leur fonction, à savoir le respect de la loi et la fidélité au serment qu'ils ont prêté, et qui les oblige à tenir, en toute circonstance, uns attitude fidèle aux principes de la justice*".

Le ministère regrette, que "*des magistrats, au niveau de certaines juridictions, entravent la liberté de travail en faisant recours à des méthodes inciviques, en dépit de l'engagement du président du Syndicat national des magistrats (SNM) lors de sa réunion avec le ministre de la Justice, garde des Sceaux, le 29 octobre 2019, à mettre fin à tous ces comportements en publiant un communiqué dans lequel il appelle au respect de la liberté du travail des magistrats*", estimant que le "*non respect de cet engagement a mené à une atteinte aux droits des citoyens et à leurs libertés, lesquels n'ont pas bénéficié d'un service minimum, comme il est en vigueur sur les plans, national et international*". Pour sa part, le SNM a affirmé dans un communiqué, que "*le taux de suivi de l'appel à l'arrêt de tout travail judiciaire, au niveau des différentes juridictions, a atteint 98% (5e jour)*".

R. N.

CONSEIL D'ETAT

Installation de 60 nouveaux magistrats

Soixante (60) nouveaux magistrats ont été installés, jeudi au siège du Conseil d'Etat, en qualité de conseillers d'Etat et commissaires d'Etat adjoints, dans le cadre du mouvement opéré, jeudi dernier, par le Conseil supérieur de la Magistrature, a indiqué le Conseil d'Etat dans un communiqué. "*Dans le cadre du mouvement opéré, le 24 octobre 2019, par le Conseil supérieur de la Magistrature, au sein du corps des magistrats, il a été procédé, le 31 octobre 2019, à l'installation de 60 nouveaux magistrats en qualité de conseillers d'Etat et commissaires d'Etat adjoints*", précise-t-on de même source. "*Les magistrats en question assumaient les fonctions de présidents de tribunaux (procureurs généraux et présidents de Cours), présidents de tribunaux administratifs (présidents et conseillers d'Etat), présidents de chambres et conseillers près des Cours de justice*", ajoute-t-on dans le communiqué, indiquant que ces nouveaux magistrats *"seront d'un grand soutien pour la plus haute instance du système judiciaire administratif, compte tenu du volume croissant des affaires inscrites chaque année au niveau du Conseil d'Etat"*. Cette installation "*constitue, indubitablement, un apport qualitatif à l'action de la haute instance, afin de réduire les délais de traitement de chaque dossier judiciaire, et contenir le nombre considérable d'affaires enrôlées à ce jour*", a conclu le communiqué.

R. N.

COMMÉMORATION DU 65E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION

Vladimir Poutine félicite Benslah

-Le président de la République fédérale de Russie,Vladimir Poutine, a adressé jeudi soir, un message de félicitations au chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, à l'occasion de la commémoration du 65e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er Novembre 1954, dans lequel il a relevé le caractère "amical et constructif" des relations qu'entretiennent l'Algérie et la Russie.

"*Les relations qu'entretiennent la Russie et l'Algérie sont amicales et constructives*", a indiqué M. Poutine, dans son message lu en son nom par l'ambassadeur de la République fédérale de Russie en Algérie, Igor Beliaev, à l'occasion d'un concert de musique organisé à l'opéra d'Alger, dans une interprétation mixte entre l'ensemble harmonique de la Garde républicaine algérienne et l'Orchestre central du ministère de la Défense russe, dans le cadre des festivités commémoratives du 1er Novembre 1954. "*Le caractère amical et constructif des relations entre les deux pays, a été confirmé par notre entretien à Sotchi*", en marge du premier sommet Russie-Afrique (24-25 octobre 2019), a souligné M. Poutine dans son message.

Le président Poutine, qui a renouvelé à la fin de son message, ses *"vœux de santé et de prospérité, au chef de l'Etat et au peuple algérien*", a souligné, que "*je reste convaincu que grâce à la conjugaison de nos efforts, nous poursuivrons le dialogue entre l'Algérie et la Russie, ainsi que la coopération bilatérale dans divers domaines, et ce au service de nos peuples et de la consolidation de la stabilité et de la paix, en Afrique et au Moyen-Orient"*.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Transport terrestre, santé et habitat au menu

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a présidé mercredi à Alger, une réunion du gouvernement durant laquelle il a été procédé à l'examen d'un avant-projet de loi relatif au transport terrestre et d'un projet de décret exécutif portant création d'établissements publics hospitaliers, outre la présentation d'un exposé sur tous les programmes de logements publics, indique un communiqué du Premier ministère.

PAR RIAD EL HADI

En premier lieu, le gouvernement a examiné et approuvé un avant-projet de loi modifiant la loi 01-13 du 07 août 2001, portant orientation et organisation du transport terrestre, présenté par le ministre des Travaux publics et des Transports. Ce projet de loi vise à "*combler un vide juridique qui pourrait causer une atteinte à la sécurité des personnes et des biens, d'où la proposition de révision du cadre juridique régissant le transport terrestre, relatif à l'activité du transport des personnes et des marchandises pour préserver l'ordre et la sécurité publics*". En deuxième lieu, le gouvernement a examiné et approuvé un projet de décret exécutif portant création, organisation et fonctionnement des Etablissements publics hospitaliers (EPH), et des Etablissements publics de santé de proximité (EPSP), présenté par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Il s'agit de la réalisation de trois (03) nouveaux Etablissements de santé publique (EPS), d'une capacité de 240 lits dans les wilayas de Laghouat (chef-lieu), Ouargla (circonscription administrative de Touggourt) et Ain Defla (chef- lieu), dans le cadre du renforcement des capacités du secteur, en vue d'assurer une prise en charge sanitaire optimale en faveur des habitants, sur l'ensemble du territoire national. Intervenant à l'issue de cet exposé, le Premier ministre a salué "*les efforts consentis pour le renforcement des structures sanitaires à travers le pays*". Il a instruit le ministre de la Santé à l'effet d'élaborer "*un exposé exhaustif sur les établissements hospitaliers réalisés et équipés, en cours de mise en service, à présenter lors de la prochaine réunion du gouvernement*". En troisième lieu, le gouvernement a écouté un exposé présenté par le ministre de la Santé, portant un rapport de conjoncture sur la mise en oeuvre des décisions du gouvernement en matière de renforcement de la prise en charge sanitaire dans les wilayas du Sud et des Hauts- plateaux. Cette présentation indique, que "*la mise en oeuvre de ces décisions a atteint des étapes très avancées. Par conséquent, toutes les décisions concernant le dégel des opérations de réalisation des structures programmées ont été notifiées, outre l'inscription des nouvelles opérations décidées et la signature des conventions prévues avec les organes de la sécurité sociale, pour la prise en charge sanitaire des citoyens de ces régions. Aussi, les opérations d'évacuation aérienne des patients ont été lancées, en sus de l'activation des mesures incitatives au profit des investisseurs privés, tout en procédant à la mise en oeuvre du programme de jumelage entre les établissements hospitaliers du Nord et leurs homologues du Sud et des Hauts-plateaux*". Concernant le développement dans les Hauts- plateaux et le Sud, de façon générale, le Premier ministre a souligné qu'il s'agissait de l'impératif "*d'opérer une réhabilitation de l'organisation administrative, de consacrer la décentralisation et de rapprocher davantage l'administration du citoyen, en fonction de la mutation socioéconomique de notre société, outre l'amélioration des conditions de prise en charge de tous les besoins des citoyens, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation*". En quatrième lieu, à la demande du Premier ministre, le ministre de l'Habitat a présenté un exposé sur la situation de tous les programmes de logements publics. Il a souligné, à ce propos, que le parc national global du logement "*compte près de 9,6 millions de logements réalisés depuis l'indépendance. La cadence de réalisation se poursuit toujours, en ce que l'actuel programme de logement compte plus de 682.000 unités, toutes formules confondues, en cours de réalisation, dont le logement public locatif (LPL), le logement promotionnel aidé (LPA), le logement rural, l'AADL et le logement public promotionnel (LPP), ainsi que les lotissements sociaux, outre 363.000 logements à lancer prochainement*". Cette année a connu, à septembre 2019, la distribution de plus de 178.000 unités de logements. Dans son intervention, M. Bedoui a affirmé "la détermination du gouvernement à exécuter tous les programmes de logements décidés, en leur mobilisant les ressources financières nécessaires, conformément à un cadre de travail clair qui réponde aux attentes de tous les citoyens désirant posséder un logement de façon légal, à même de leur permettre d'en disposer librement, et en mettant à leur disposition un marché immobilier à la hauteur de leurs aspirations. Dans ce contexte, le Premier ministre a fait savoir que "*le gouvernement est conscient des obstacles qui empêchent la réalisation de ces objectifs, s'agissant de la régularisation de la situation de leurs logements, pour leur permettre d'obtenir des actes de propriété*", réaffirmant la détermination du gouvernement à prendre en charge définitivement ce dossier qui concerne plusieurs habitations individuelles et agglomérations édifiées durant les années 90, ainsi que pour toutes les formules de logement public, notamment LPL, LPA, LSP, rural, AADL et LPP, ainsi que les lotissements sociaux. Dans ce contexte, le Premier ministre a décidé de: - Permettre aux citoyens concernés d'acquérir les actes de propriété de leurs logements, dans un délai ne dépassant pas les six (6) mois. - Mettre en place un mécanisme gouvernemental composé des secteurs de l'Intérieur, des Finances, de l'Habitat et de l'Agriculture, lequel se chargera de la mise en œuvre de cette décision à travers la régularisation de tous les logements construits et la remise des actes à leurs propriétaires. Mettre en place des commissions locales au niveau de chaque wilaya en extension de ce mécanisme, présidées par le wali en associant les présidents des Assemblées communales et des services du Domaine de l'Etat, et en prenant une disposition spécifique au niveau de la wilaya d'Alger. Charger les ministres concernés de présenter un exposé sur l'état d'avancement de cette opération, lors de chaque réunion du gouvernement. Afin d'accélérer le processus de réalisation des programmes de logements en cours et de les remettre aux bénéficiaires dans les plus brefs délais, le Premier ministre a décidé de ce qui suit:

- Mettre en place un groupe de travail conjoint entre les deux ministères de l'Habitat et des Finances, chargé dans un délai de 15 jours, d'élaborer un programme de travail pragmatique selon un échéancier bien défini visant à dresser un tableau clair sur les délais de réception de tous les programmes de logements, à travers toutes les communes du territoire national et les structures y afférentes, tels les réseaux, les routes et les équipements publics, ainsi que l'affectation d'enveloppes financières nécessaires par étapes définies au préalable. Afin de diversifier l'offre de logements, de répondre aux différents besoins de toutes les franges de la société et de donner un nouvel élan à la dynamique du marché immobilier au niveau national en faveur des promoteurs immobiliers privés, dans le cadre de la démarche du gouvernement visant la libération des initiatives en la matière, il a été décidé d'associer tous les promoteurs immobiliers privés à la réalisation de différents programmes de logements publics, aux côtés des opérateurs publics. Le ministre de l'Habitat a été chargé de la mise en œuvre urgente de cette décision et de la proposition de toutes les mesures, à même de l'exécuter.

Cinquièmement, le gouvernement a écouté un exposé présenté par le ministre des Finances et les ministres concernés sur les mesures à prendre, en vue de réduire le déficit de la balance de paiements, à l'effet de sauvegarder les réserves du pays en devises, et ce en ce qui concerne la filière médicaments, avec la présentation d'un bilan de conjoncture sur les résultats des mesures prises en matière de filière céréalière.L'exposé a fait état également, de "*la nette augmentation de la facture d'importation de médicaments, qui a dépassé en 2018 3,4 milliards d'euros, venant en deuxième position derrière les produits de consommation non alimentaires, alors que la production nationale couvre 57% des besoins nationaux. Il a été procédé, aussi, dans cet exposé, à la définition des intervenants les plus importants à ce marché (producteurs, importateurs et distributeurs). Sur la base de cette explication détaillée de la situation de la filière des médicaments et la nécessité de couvrir les besoins de ce marché en produits de qualité, en quantités suffisantes, avec la rationalisation des importations, l'accent a été mis sur la nécessité de mettre au point une stratégie globale fondée sur l'augmentation de la production locale et la régulation du marché, selon des considérations sociales et thérapeutiques*".

A ce propos, le Premier ministre a mis l'accent sur la necessité de la relance et du renforcement de l'entreprise publique "SAIDAL", qui fera l'objet d'un examen détaillé lors d'une réunion d'un conseil interministériel.

R.E.

AGRICULTURE

Un budget de 259,6 milliards DA

CHAHINE ASTOUATI

Un budget de 259,6 milliards DA a été alloué au secteur de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche dans le cadre du Projet de loi de finances (PLF 2020), a fait savoir, mercredi, le ministre du secteur, Chérif Omari.

Dans une déclaration devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une réunion présidée par Tarek Dridi, M. Omari a indiqué qu'une enveloppe de 5,3 milliards DA a été affectée pour le budget équipement, soit 2% du budget total et 225,2 milliards DA, 87% du budget, pour le budget fonctionnement, outre une enveloppe de 29,2 milliards DA pour les fonds de l'Etat.

Secteur économie et social par excellence, le secteur de l'Agriculture contribue à hauteur de plus de 12% dans le Produit intérieur brut (PIB) et assure plus de 2 millions postes d'emploi permanents, a rappelé le ministre, précisant que son secteur employait en outre un nombre important de jeunes chômeurs diplômés des instituts de formation professionnelle, et contribue à la création de micro-entreprises dans le cadre de l'appui aux entreprises agricoles.

C.A.

ASSOCIATION ALGÉRIENNE DES PROFESSIONNELS DE CARTON ONDULÉ, AAPCO

Répondre aux problématiques des entrepreneurs du secteur

La nouvelle entreprise spécialisée dans la fabrication du carton ondulé vient enrichir l'industrie algérienne du carton et de l'emballage qui est indispensable aux différentes industries, notamment celles versées dans l'agriculture (fruits et légumes frais) et l'agroalimentaire, ainsi que le secteur pharmaceutique.

PAR AMAR AOUIMER

La première Association algérienne des professionnels de carton ondulé algériens l'AAPCO a été créée principalement afin de rassembler les professionnels de carton ondulé algériens dans une optique d'innovation pour répondre aux nouveaux usages industriels, commerciaux et sociétaux. L'AAPCO est une organisation professionnelle rassemblant plus de 98 % des fabricants de carton ondulé algériens. Sa mission est de valoriser l'une des filières stratégiques de l'industrie algérienne. Cette association accompagne ses 35 adhérents et prône la nécessité de regrouper l'ensemble des acteurs au sein d'une même association, ce qui est une forte valeur ajoutée pour l'économie algérienne en particulier dans le secteur de l'agroalimentaire, le détergent, les produits pharmaceutiques et tout produit à emballer. Cette association est une organisation à but non lucratif qui représente les intérêts du secteur du carton ondulé en Algérie et aborde un large éventail de questions, allant des sujets techniques aux questions économiques. En sachant que la filière emploie 3.000 salariés sur le territoire national, dispatchés sur plus de 80 sites de production produisant ainsi plus de 230.000 de tonnes de carton ondulé pour un chiffre d'affaire dépassant les 20 milliards DA. C'est dans le cadre de la signature du début d'activité de l'AAPCO que Abdsamad Mered a été élu comme président, lors d'une assemblée générale constitutive qui a eu lieu le 26 octobre à l'hôtel Sofitel à Alger. Les membres déjà inscrits ont pour mission promouvoir les intérêts communs et améliorer le secteur de l'emballage en général et du carton ondulé précisément, comme l'a d'ailleurs signalé Mered.

"*L'AAPCO est un levier qui représente les acteurs du carton ondulé algérien. Notre objectif est de répondre positivement aux problématiques quotidiennes des entrepreneurs du secteur de l'emballage en carton ondulé et de représenter les intérêts de l'association en Algérie auprès des pouvoirs publics*."

A. A.

SOMMET UNION MONDE ARABE-UNION EUROPÉENNE

L'Algérie met en exergue ses efforts pour le développement des startups

L'Algérie a mis en exergue, lors de la 4e session du sommet Union monde arabe-Union européenne tenue à Athènes (Grèce), ses efforts visant à développer et promouvoir les start-up, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce.

Plusieurs ateliers consacrés aux start-up ont été organisés, avec la participation de l'Algérie, dans le cadre du sommet Monde arabe-Union européenne, traitant les thématiques liées notamment au financement, leur écosystème, ainsi que leurs challenges dans les pays arabes, note la même source. L'expérience algérienne a été présentée lors du panel dédié aux mesures incitatives des gouvernements pour les start-up et les investisseurs, à côté de la Grèce, la Jordanie, l'Arabie saoudite, le Liban, la Grande Bretagne et l'Egypte.

L'intervention algérienne a porté sur les efforts déployés par l'Algérie pour le développement d'un écosystème favorable aux start-up, la mise en place d'une stratégie nationale de numérisation, les mesures de facilitation, la création d'un fonds d'accompagnement de ce type d'entreprises. Cette participation a confirmé l'engagement de l'Algérie pour l'encouragement des start-up en adoptant les meilleures pratiques reconnues au plan international dans ce domaine, selon la même source.

Pour rappel, le ministre du Commerce, Saïd Djellab, représentant du Premier ministre, Noureddine Bedoui, a participé aux travaux du sommet économique UE-monde arabe, tenue dans la capitale grecque mardi et mercredi.

Lors de son allocution, il a plaidé pour la facilitation des échanges entre les jeunes du Monde arabe et ceux de l'Union européenne afin de les impliquer dans le développent économique de la région.

Dans ce sens, Djellab a appelé à "*la levée de tous les obstacles pour favoriser l'échange entre nos jeunes et les ériger en trait d'union entre le Nord et le Sud, et en catalyseur de la coopération Monde arabe-UE dans le but de développer l'entrepreneuriat des jeunes et les start-up*".

R. E.

L'ÉQUIVALENT DE PLUS DE 30 % DE LA MASSE MONÉTAIRE TOTALE DU PAYS

Plus de 5.000 milliards DA circulent hors secteur bancaire

Plus de 5.000 milliards de dinars circulent actuellement en Algérie hors secteur bancaire, soit plus de 50% des encours des crédits accordés à l'ensemble de l'économie nationale, a annoncé le gouverneur par intérim de la Banque d'Algérie, Amar Hiouani.

"*Cette somme (5.000 milliards DA) représente, aussi plus de 30% de la masse monétaire totale du pays. Cela veut dire que la politique de l'épargne est déficiente*", a souligné Hiouani, dans une allocution prononcée lors d'une journée d'information sur "l'épargne", tenue en présence du ministre des Finances, Mohamed Loukal. Selon lui, "*il ne s'agit pas seulement de reprocher aux banques d'être inefficaces et de ne pas être capables de collecter cette épargne. Il s'agit d'entamer des études sérieuses pour mettre les doigts sur les vrais motifs qui font que cette épargne n'atterrit pas dans le cercle bancaire*". "*Est-ce que les banques n'ont pas offert des produits attractifs ou y a-t-il d'autres raisons ? Ce sont ces questions-là qui doivent être posées et étudiées*", a-t-il estimé.

Sollicitée par l'APS pour donner des éléments de réponse à ces questions, l'experte Meliha Aliouche, doctorante enseignante, présente à la rencontre, a estimé que "*les Algériens se gardent de l'épargne car leurs revenus ne leur suffisent pas pour faire face aux besoins de la vie de tous les jours*".

Pour sa part, le président de l'Association des banques et des institutions financières (ABEF), Brahim Semida, a estimé qu'"*il faut trouver les voies et les moyens de passer d'une épargne passive à une épargne active, impliquant à la fois les citoyens y compris la diaspora, le gouvernement et la communauté des finances (banques et assurances)*".

R. E.

TIZI-OUZOU, LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES

Disparités entre les secteurs public et privé

La lutte contre les infections nosocomiales à Tizi-Ouzou offre un constat de disparité entre les structures de santé publique et celles du secteur privé, et souffre d'un "manque d'information".

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est du moins ce que déplore le premier responsable de la direction locale de la santé (DSP).
Ce dernier a en effet précisé à l'*APS* que dans le secteur public, les protocoles, résultats et autres statistiques sont "*régulièrement consignés et transmis à la DSP*", soutient le professeur Abbas Ziri, tel n'est pas le cas s'agissant des structures de santé privées auxquelles la loi fait pourtant obligation d'agir de même.
"*Nous avons remarqué qu'une certaine partie de l'information n'est pas complète et qu'il y a zéro cas de déclarations d'infections nosocomiales au niveau des structures sanitaire du secteur privé, ce qui n'est pas normal*", reconnait le professeur Ziri.
Plus grave encore, ajoute-il, il y a des "*informations tangibles*" à propos de malades ayant contracté des infections au niveau de structures privées et qui ont été transférés vers les structures publiques. "*Et en cas d'infection grave et de décès, ils sont comptabilisés dans les statistiques des structures publiques*", a-t-il noté.
Face à cette réalité, la deirection de la santé se contente, cependant, pour l'heure, soutient son responsable, "*d'agir avec pédagogie en direction de ces structures*", ajoutant que "*des instructions ont été récemment données aux différentes équipes de la DSP, prévention et inspection, pour collecter un maximum d'information sur le sujet*".
"*Nous allons encore faire dans la pédagogie, l'information, la sensibilisation et l'accompagnement de ces structures, et si nous constatons qu'il y a des réticences à se conformer, nous allons sévir*" avertit-il, rappelant la fermeture d'une de ces structures pour "*non respect du circuit opératoire et d'absence de matériel de stérilisation*".
Implantées essentiellement, pour la majorité d'entre elles, au chef-lieu de wilaya, ces structures connaissent pourtant "*une grande activité et sont soumises à un cahier de charges en la matière qu'elles doivent honorer*", constate le professeur Abbas Ziri.
Contactées, certaines de ces structures privées, tout en admettant "*le risque permanent d'infections inhérent à l'acte médical dont personne n'est à l'abri*", *indiquent, cependant, qu'elles* "*prennent toutes leurs précautions*" en la matière.
Teriki Mohand, directeur général de l'hôpital Chahid-Mahmoudi, soutient, à ce propos, que leur structure, qui boucle tout juste deux années d'existence, "*dispose d'un matériel innovant et n'a enregistré, pour l'heure, aucune infection*".
"*Nous disposons d'un matériel performant et observons une grande rigueur s'agissant de la désinfection et de la propreté des lieux, à tous les niveaux et compartiments de nôtre structure*", a-t-il indiqué ajoutant que "*même les matériaux de finition de l'ensemble de la structure sont choisis pour leur qualité qui offre une facilité de désinfection*".
Autre réalité, en relation avec le risque infectieux constaté au niveau du banaliseur de déchets du CHU, est le peu d'engouement de ces structures de santé privées pour la destruction de leurs déchets hospitaliers.
Seulement trois structures privées (une clinique médicale, un cabinet dentaire et un laboratoire d'analyses médicales) sont conventionnées avec cette structure de traitement du CHU. Contactées par l'*APS*, plusieurs d'entre elles ont indiqué, à ce propos, être "*conventionnées avec des sous-traitants privés qui font la collecte régulièrement*".
Lla réalité chiffrée des infections nosocomiales à travers les établissements publics hospitaliers de la wilaya enregistre une "*sensible augmentation*", selon un document de la DSP qui indique un total de 47 cas jusqu'à présents, contre 16 cas pour toute l'année 2018.
La même source indique que "*l'ensemble des établissements de santé dispose d'un comité de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN), mais note qu'il n'est pas fonctionnel dans tous les établissements*".

B. M.

ALGER, PROJET DE LA RADIALE OUED OUCHAYAH-BLIDA

Mise en service en 2020 de l'axe Baraki-Blida

Le directeur des travaux publics) de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, a annoncé la mise en service, au 1er trimestre 2020, du deuxième tronçon du projet de la radiale Oued Ouchayah, au niveau de l'axe Baraki-Blida.
L'axe "*Baraki-Blida sera ouvert durant le premier trimestre de 2020 et permettra notamment aux poids lourds d'accéder rapidement à l'autoroute Est-Ouest*", a-t-il souligné.
Le coût global de ce méga projet, dont la réalisation a été confiée à l'Entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA), est estimé à quelques 10 milliards de dinars,.
Le ministre des Travaux publics avait inauguré, septembre dernier, en compagnie du wali d'Alger, la mise en service d'une partie de la pénétrante de la radiale Oued Ouchayah dans le sens Blida-Alger sur une longueur de 4,5 km.
Il s'agit d'un projet structurant qui contribuera au désengorgement de la capitale pour les automobilistes désirant se rendre au sud du pays, mais aussi pour le transport de marchandises qui connaît un certain encombrement à l'entrée de la capitale.
Quant au projet de la route reliant la Rocade Sud à la RN 1, au niveau de Tessala eEl-Merdja, en direction de Zéralda sur une distance de 19 km, on avance un taux d'avancement de 70 %.
Devant être mis en service en 2020, ce projet compte 6 échangeurs et 6 grands ouvrages.
Les travaux de la pénétrante des Annassers au niveau de la voie express Ben Aknoun-Zeralda au niveau de la RN 1 ont atteint un taux de réalisation de 70 %, cet axe de 4 km sera une échappatoire pour la route reliant Kouba à Birkhadem, une zone marquée par un trafic très dense, et contribuera au désengorgement de la région de Sidi M'barek à Birkhadem vers la voie express Ben Aknoun-Dar El Beïda.
L'extension de la pénétrante du stade 5-Juillet, qui contournera les villes d'El Achour, Draria et Baba-Hassan, ne sera programmée qu'une fois le budget disponible.
Par ailleurs les travaux d'aménagement de la façade maritime d'Alger auxquels une enveloppe de 10.000 milliards de dinars a été consacrée connaissaient une bonne cadence, atteignant un taux de 95 % au niveau des Sablettes.

APS

ALGER

4 milliards DA pour l'entretien du réseau routier

Une enveloppe financière d'une valeur de 4 milliards DA a été allouée à la réalisation des travaux d'aménagement de routes communales urbaines à travers plusieurs communes de la wilaya d'Alger.
Les services de la wilaya d'Alger ont en effet consacré une enveloppe financière d'une valeur de 4 milliards DA (dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales) pour la réalisation des travaux de 77 opérations d'aménagement et de réhabilitation de routes urbaines et suburbaines à travers 57 communes d'Alger qui débuteront en novembre prochain.
Cette opération a pour objectif de rénover les routes communales, tracer les routes, désenclaver certaines régions et assurer l'entretien de plusieurs axes routiers de wilaya.
Pour rappel le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a déjà donné le coup d'envoi de cette opération pilote au niveau de la circonscription administrative de Bab El-Oued. Cette opération englobe l'aménagement et le bitumage des routes sur une distance de 16 km, à travers les communes de La Casbah, Bab el-Oued, Oued-Koriche, Bologhine et Raïs Hamidou.

ORAN

Accostage d'un navire de croisière avec à son bord 641 touristes

Un navire de croisière transportant à son bord 641 touristes a accosté lundi au port d'Oran pour une escale de plusieurs heures dans le cadre d'une visite aux différents sites touristiques que recèle la capitale de l'ouest du pays.
Le navire de croisière M. S Saga Saphir a accosté au port d'Oran avec à son bord 641 touristes de nationalité britannique pour la plupart.
Les touristes, qui se trouvaient dans la ville espagnole Palma, ont fait une escale touristique afin de visiter des sites d'Oran.
Ils ont ainsi pu découvrir les sites historiques de la ville d'Oran à l'instar de la place du 1er-Novembre, le vieux quartier de Sidi el-Houari, la bibliothèque régionale (ex-Cathédrale), le fort de Santa-Cruz et la cathédrale du mont Murdjadjo.
Cette visite s'inscrit dans le cadre de la promotion de la destination d'Oran devenue une étape dans la chaîne touristique internationale, le choix d'Oran démontre la place qu'occupe cette ville méditerranéenne aux atouts touristiques, culturels et historiques indéniables au niveau international.
Le navire de croisière devait, au terme de la visite des sites d'Oran, prendre la direction de la ville espagnole d'Ibiza en Espagne.
L'escale a été initiée par l'agence de voyage algérienne "Magic Tour" en collaboration avec la direction de wilaya du Tourisme et de l'Artisanat.

APS

TINFOUF, ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Prise de mesures pour éviter la contamination

Une batterie de mesures a été prise par les services de l'Algérienne des eaux (ADE) de Tindouf pour éviter la pollution de l'eau potable distribuée au chef lieu de wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

Un plan d'urgence a été arrêté et comporte la rénovation du réseau d'AEP au niveau des quartiers précités et un appel à ses habitats de ne pas recourir aux pompes hydrauliques le jour où l'eau n'est pas distribuée dans le réseau.
C'est ce qu'a appris l'*APS* auprès des responsables locaux de l'entreprise.
Ces mesures préventives ont été adoptées à la suite de plaintes d'habitants des quartiers Ksabi et El-Badr suspectant des infiltrations d'eaux usées dans le réseau d'eau potable, après avoir constaté un changement de couleur et le dégagement d'une odeur de cette eau, a expliqué à l'*APS* le directeur de l'ADE par intérim, Nasreddine Bechani.
De même, a-t-il été décidé d'accroître le taux de chlore dans l'eau potable distribuée, comme première mesure pour éliminer d'éventuels éléments bactériologiques, et de procéder à des prélèvements d'échantillons le jour et le lendemain de la distribution de l'eau pour analyses par les laboratoires de l'ADE et du bureau communal d'hygiène.
L'ADE a également procédé au démantèlement de parties du réseau de conduites en galvanisé et leur remplacement par d'autres offrant plus de sûreté, afin d'éviter les risques de contamination de l'eau potable, en plus de dépêcher des équipes de l'ADE, du bureau communal d'hygiène ainsi que des services de la daira pour le suivi de la situation.
Le directeur de l'Algérienne des eaux par intérim a démenti "*toute contamination pour le moment de l'eau potable*", reconnaissant toutefois l'existence d'une "*odeur et d'une coloration de cette eau, à l'origine encore inconnue, en attendant que les services concernés ne soient fixés sur la question*".
Face à cette situation, l'ADE appelle les citoyens à éviter les abus d'utilisation de l'eau potable et leur utilisation dans la cuisine, surtout les premières quantités distribués sur le réseau, dans un souci de préserver la santé publique et d'éviter les risques de maladies transmissibles à travers l'eau.

B. M.

BÉCHAR, ÉRADICATION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

Lancement d'une nouvelle offre de 1.500 unités LPA

Une nouvelle offre de 1.500 unités de logements promotionnels aidés (LPA) vient d'être lancée à travers la wilaya de Béchar et sera attribuée sur la base des données et informations du fichier national du logement, a affirmé lundi la directrice de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Béchar.
Cette "*offre sera répartie à raison de 1.000 unités pour Béchar, 100 pour la daïra frontalière de Béni-Ounif, 100 autres pour celle de Kenadza, 120 pour la wilaya-déléguée de Béni-Abbès et 40 pour la daïra de Taghit*", a précisé Saïdi Aïcha, à l'occasion de la célébration de la Journée arabe du logement.
Un autre programme de 1.206 unités de la même formule d'habitat est en réalisation actuellement, dont 720 unités sont achevées, parmi lesquelles une tranche de 706 est attribuée aux souscripteurs de ce programme et 486 sont en cours de réalisation.
"*En début de cette année, nous avons procédé à la distribution, dans le cadre des commissions de daïra du logement, de 1.178 unités de différents programmes de logements et nous allons prochainement faire la réception d'une nouvelle offre de 200 logements, ceci en plus de 700 autres logements en voie de réalisation à travers la wilaya*", selon la première responsable locale de l'OPGI.
"*Le nouveau programme va atténuer la demande en logement dans ces collectivités*", a-t-elle soutenu, en rappelant toutefois que la distribution du logement se fait, pour ce qui est du logement public locatif (LPL), en plus des critères que stipulent la loi, sur la base des données et informations du fichier national du logement.
Toutes les demandes de LPL émanant des citoyens sont soumises à vérification à ce fichier national informatisé, mis sur un réseau intranet ultra sécurisé, et qui contient tous les noms des personnes ayant bénéficié de logements subventionnés par l'État, à savoir le logement social locatif, social participatif et location-vente, en plus de ceux ayant perçu des aides financières dans le cadre du programme de l'auto construction et ceux ayant bénéficié d'une aide auprès de la Caisse nationale du logement.
"*Notre organisme, qui est membre des différentes commissions de daira de distribution du LPL dans la wilaya de Béchar, recourt comme est la réglementation à ce système national, au titre de l'examen des dossiers des demandeurs de logement*", a-t-elle ajouté.
Ces précisions apportées par l'une des responsables du secteur de l'habitat dans la wilaya, viennent en marge du mouvement de protestation organisé depuis début octobre en cours par des citoyens contre les bénéficiaires d'une liste de 770 LPL dans la commune de Béchar.

APS

EL-OUED

Plus de 3.800 piqures enregistrées depuis le début de l'année

Pas moins de 3.873 piqures de scorpions ont été enregistrées entre janvier et fin septembre derniers dans la wilaya d'El-Oued sans faire heureusement de décès.
Le plus grand nombre des victimes a été signalé au niveau des régions agro-pastorales de Hassi-Khelifa (498 cas), El-Magrane (405), Reguiba (303), Guemmar (298) et Miyeh-Ouensa (261).
Selon le docteur Kamel Dif, du service de la prévention à la DSP, l'absence de cas mortels est le fruit des prestations des services de la santé qui se sont attelés à assurer une bonne prise en charge médicale des victimes au niveau des établissements hospitaliers et de santé de proximité, en plus de la disponibilité des sérums antivenimeux, ainsi que le rapprochement des prestations de santé du citoyen dans les régions enclavées.
Une hausse du nombre de piqures est relevée en milieu urbain, où ont été enregistrés 1.975 cas, soit 50 % du nombre global des cas piqués de la wilaya.
Le responsable du service de la prévention a imputé cette situation à un problème d'hygiène en milieu urbain, nécessitant l'élaboration d'un programme axé sur la sensibilisation des citoyens sur le nettoiement et la salubrité de leur milieu.
La DSP a procédé, à ce titre, à l'organisation de sessions de formation sur la réanimation en direction des praticiens généralistes, notamment ceux exerçant dans les communes éloignées en vue d'une bonne prise en charge des victimes d'envenimation due au scorpion.
Ceci, en plus d'un programme arrêté, avec le concours des communes et des associations, pour la sensibilisation dans les quartiers les plus touchés par le fléau, à travers l'exploitation des moyens de communication et l'ancrage des règles d'hygiène de l'environnement chez les différentes catégories sociales, selon le même responsable.

TIARET

Démantèlement d'un réseau national de trafic de drogue

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tiaret ont démantelé un réseau national de trafic de drogue et saisi plus de 11 kg de kif traité.
Agissant sur informations faisant état la semaine écoulée des agissements d'un réseau de trafic de drogue opérant dans plusieurs wilayas à partir de Relizane en prenant Tiaret comme wilaya de transit, les enquêteurs ont réussi à arrêter deux individus et saisi une quantité de 11,180 kg de kif traité dissimulée à l'intérieur d'un véhicule. La prise a été effectuée à Rahouia.
Le dossier de cette affaire a été déféré devant le juge d'instruction du tribunal de Tiaret. Les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

APS

GUINÉE-BISSAU

Le Président nomme son nouveau gouvernement

En Guinée-Bissau, le président José Mario Vaz a nommé par décret un nouveau gouvernement ce jeudi 31 octobre. Une nouvelle étape de la crise politique qui intervient à la veille du début de la campagne pour l'élection présidentielle prévue le 24 novembre.

Dix-sept ministres, quatorze secrétaires d'État, et les partis alliés au président José Mário Vaz largement favorisés. Onze portefeuilles ont ainsi été attribués au Mouvement pour l'alternance et la démocratie et dix au Parti de la rénovation sociale. L'Alliance populaire unie en récolte quatre. La plupart des membres du nouvel exécutif bissau-guinéen étaient déjà présents dans le gouvernement de transition qui avait fait suite au coup d'État de 2012.

José Mário Vaz persiste et signe. Malgré les pressions de la Cédéao qui a dénoncé sa décision de limoger le Premier ministre Aristide Gomes et de nommer à sa place Faustino Imbali, celles de l'ONU, de l'Union africaine et de l'Union européenne qui ont soutenu hier la feuille de route de l'organisation ouest-africaine, le président bissau-guinéen affiche une position volontariste. « Il ne changera pas d'avis », estime un député, alors qu'une délégation de la Cédéao est attendue à Bissau samedi.

Aussitôt annoncé, le nouveau gouvernement est aussitôt investi : le président José Mário Vaz veut aller vite. Devant la haute hiérarchie militaire, mais en l'absence du corps diplomatique, les 31 ministres et secrétaires d'Etat prêtent serment. Avant le discours du président. José Mário Vaz parle d'un moment "*grave*" pour le pays. "*Alors que nous sommes indépendants depuis 46 ans, certains acteurs internes et externes prétendent nous imposer une sorte de tutelle internationale*", a-t-il déclaré.

Lors du sommet de Ouagadougou en juin dernier, l'organisation ouest-africaine avait établi la feuille de route : alors que le mandat du président a expiré depuis le 23 juin, elle avait accepté qu'il reste, mais avec des prérogatives très limitées, jusqu'à élection présidentielle, prévue le 24 novembre. Charge au gouvernement d'Aristides Gomes de préparer ces élections et de gérer les affaires courantes. Dans un communiqué très ferme, la Cédéao a déjà dénoncé des décrets "*illégitimes du Président*" et réaffirmé son soutien à Aristides Gomes. Pour l'heure, chacun campe sur ses positions. José Mário Vaz a justifié le limogeage du Premier ministre lundi en parlant d'une "*grave crise politique qui empêche le fonctionnement normal des institutions de la République*". De son côté, Aristides Gomes lui renvoie la balle et l'accuse de provoquer une crise politique. Quelques jours avant son limogeage, il avait déjà dénoncé "*une tentative de coup d'État*". La défiance entre les deux hommes n'est pas nouvelle. Depuis la nomination du Premier ministre en 2015, les relations sont difficiles. Aristides Gomes est issu du PAIGC, le parti historique qui a remporté les dernières législatives de mars et dont José Mário Vaz a été exclu. Le Président est en conflit ouvert avec le chef du PAIGC. D'après un observateur, le chef de l'État et son ex-Premier ministre ne se parlaient plus depuis trois mois. Le second ne venait plus aux audiences.

Un sentiment "d'humiliation" du président est également évoqué. José Mário Vaz n'a pas pu participer aux derniers rendez-vous internationaux, et cela parce que le ministère des Finances aurait refusé de débloquer les fonds pour ces voyages à l'Assemblée générale de l'Onu ou au sommet de la Cédéao à Ouagadougou. Se sentant isolé, écarté par l'équipe du Premier ministre, le président affiche donc sa volonté de reprendre la main.

A moins d'un mois de la présidentielle, la Cédéao insiste pour que le calendrier soit respecté, au risque de "*plonger le pays dans une situation chaotique*". José Mário Vaz, qui demandait il y a quelques jours la révision du fichier électoral, ce qui aurait pour conséquence de retarder le scrutin, a finalement affirmé que l'élection aurait bien lieu à la date prévue. Il avait pourtant appelé à manifester samedi dernier avec d'autres partis d'opposition pour demander le report du scrutin. La manifestation a été réprimée par les forces de l'ordre, une personne a été tuée.

C'est dans ce contexte que la campagne pour la présidentielle doit officiellement débuter ce samedi 2 novembre. Douze candidats sont en lice.

SOUDAN

Le gouvernement réduit ses forces déployées dans le conflit au Yémen

Khartoum est engagé depuis plusieurs années aux côtés de la coalition arabe contre les rebelles Houthis au Yémen. Le régime d'Omar el-Béchir avait envoyé des milliers d'hommes. Après la chute du président soudanais, ces troupes avaient été maintenues par la junte qui avait pris le pouvoir.

Même s'il s'agit d'un retrait partiel, le départ des forces soudanaises aurait commencé depuis deux mois et concernerait près de 10.000 hommes. Des officiels soudanais affirment toutefois que Khartoum ne quitte pas la coalition arabe.

Un choix difficile à interpréter. En effet la junte qui avait renversé Omar el-Béchir, avait maintenu ces hommes au Yémen. Beaucoup soupçonnent en effet les putschistes d'en tirer des avantages financiers, politiques, et diplomatiques, avec les soutiens de l'Égypte, des Émirats arabes unis et surtout de l'Arabie saoudite. Difficile dans ces conditions de croire à un retrait unilatéral, sans l'assentiment des partenaires arabes, Riyad en particulier. Un chercheur s'inquiète en tout cas de cette décision. "*Ça veut dire 10 000 hommes armés en plus au Soudan. Vont-ils rester cantonnés dans des baraquements ? Ou déployés dans des villes ? Ils pourraient servir à faire pression sur la coalition civile*", analyse le spécialiste.

La plupart sont des paramilitaires FSR, accusés de multiples exactions contre la population. Et leur chef Hemetti, numéro 2 du Conseil souverain, l'institution clé de la transition, continue à s'imposer comme un personnage central.

"*Le retour de ses hommes augmente son pouvoir. Ça change le rapport de force, qui est crucial dans un pays fragile, instable.*

Détenir la capacité coercitive fait partie de la politique soudanaise aujourd'hui", analyse un bon connaisseur. Malgré les soupçons qui pèsent sur lui, Hemetti semble pour l'instant quasiment intouchable.

IRAK

Le président promet des élections, le Premier ministre prêt à partir

Le Président irakien Barham Saleh a promis jeudi des élections anticipées après le vote d'une nouvelle loi électorale et affirmé que le Premier ministre conspué dans la rue serait prêt à démissionner si un remplaçant lui est trouvé. M. Saleh s'exprimait lors d'une allocution télévisée alors que le pays est en proie à un mouvement de contestation inédit qui réclame le départ de l'ensemble de la classe politique jugée inapte et corrompue. Les violences durant ce mouvement ont fait plus de 250 morts depuis le 1er octobre.

Le président de la République a reçu ces derniers jours plusieurs hommes politiques et responsables pour s'accorder sur une réponse à la contestation.

Il a insisté sur une transition "*dans le cadre constitutionnel et légal qui empêchera toute vacance constitutionnelle*". Le système politique irakien a été créé en 2003 du temps de l'invasion américaine du pays qui avait entraîné la chute du dictateur Saddam Hussein. La Constitution, votée en 2005, prévoit que le Parlement peut, à son initiative ou à celle du président de la République, retirer sa confiance au Premier ministre. Le cas d'une démission n'est toutefois pas évoqué, alors qu'en 16 ans, aucun Premier ministre n'a quitté son poste avant la fin de son mandat de quatre ans. Dans son allocution télévisée, M. Saleh a dit que le Premier ministre Adel Abdel Mahdi "accepte de démissionner" si les blocs au Parlement se mettent d'accord sur un remplaçant.

Quel que soit le sort de M. Abdel Mahdi, "*je veux vous assurer qu'en tant que président de la République, j'approuverai la tenue d'élections anticipées dans le cadre d'une nouvelle loi électorale et sous la supervision d'une nouvelle Commission électorale*", a déclaré M. Saleh.

Cette nouvelle loi électorale doit être soumise au vote du Parlement "*la semaine prochaine*", selon lui.

Sur la place Tahrir de Baghdad, épicentre de la contestation, le discours du président ne semble pas convaincre.

"*Une démission d'Abdel Mahdi n'est qu'une partie de la solution. Le problème qu'on a, c'est avec tous les partis au pouvoir*", a rétorqué à l'AFP Haydar Kazem, manifestant de 49 ans. M. Abdel Mahdi s'était déjà dit mardi prêt à démissionner si les principaux blocs au Parlement - celui du leader chiite Moqtada Sadr et celui de Hadi al-Ameri, chef des paramilitaires pro-Iran du Hachd al-Chaabi - se mettaient d'accord sur un nouveau gouvernement et un nouveau Premier ministre. Mais les deux blocs divergent encore. En vertu du système compliqué de répartition des postes en fonction des confessions et des ethnies en Irak, le poste de Premier ministre revient à un chiite. Mais dans un pays où l'Iran et les États-Unis veulent étendre leur influence, le Premier ministre doit aussi convenir aux deux puissances agissantes, elle-mêmes ennemies, selon les observateurs.

Agences

MIDI SPORTS

QATAR

Doublé de Brahimi qui offre la victoire à Al Rayyan

Page 13

COMPÉTITIONS SPORTIVES

Pour la mise en place d'une charte en matière d'analyse

Page 13

LIGUE 2 (11e JOURNÉE)

Le leader en péril à Béjaïa

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 2, 11e JOURNÉE

Le leader en péril à Béjaïa

Le leader du championnat national de Ligue 2, l'Olympique Médéa, sera en appel en déplacement à Béjaïa, où il affrontera la JSM Béjaïa, alors que son dauphin le WA Tlemcen accueillera sur ses bases la lanterne rouge, l'USM Harrach.

PAR MOURAD SALHI

L'Olympique de Médéa, qui s'est emparé seul du fauteuil de leader, après sa victoire contre l'Olympique Arzew (1-0), se présentera aujourd'hui du côté de la Vallée de la Soummam avec la ferme intention de préserver son acquis. Les Médéens, qui reviennent fort ces derniers temps, tenteront de poursuivre leur belle série.

Les camarades du buteur Lakroum devraient se méfier de la bête blessée. L'Olympique doit s'attendre à d'énormes difficultés sur le terrain des Béjaouis, en quête du déclic. Ce dernier, qui est revenu bredouille le week-end dernier de son déplacement à Tadjenanet, n'est pas prêt à chuter une autre fois sur ses bases.

Une défaite pourrait hypothéquer ses chances d'accession. Le club phare de La Soummam, dirigé par l'entraîneur tunisien Mouaiz Bouakaz, se doit de réagir pour quitter les profondeurs du tableau.

En tous les cas, le stade de l'Unité maghrébine va abriter une rencontre entre deux formations aux objectifs diamétralement opposés. Si Médéa mise sur une belle performance pour préserver son fauteuil de leader, l'équipe locale n'a d'autre choix que de l'emporter pour quitter l'avant-dernière place.

Le Widad Tlemcen aux aguets

Le Widad de Tlemcen, qui a cédé son fauteuil de leader à Médéa après sa défaite à l'extérieure contre le RC Relizane, tentera de profiter de la venue de l'USM Harrach chez lui pour renouer avec la victoire. Les Zianides doivent l'emporter et espérer une défaite de Médéa à Béjaïa.

Le WAT, qui a bien carburé au cours du premier tiers de la compétition, marque le pas ces derniers temps. Une victoire est plus qu'impérative aujourd'hui à domicile et devant ses supporters pour espérer rester toujours en course pour une accession en Ligue 1.

Mais attention, l'USM Harrach, qui semble retrouver sa confiance, ne compte pas se présenter jusqu'à la capitale des Zianides pour faire du tourisme. Les Harrachis, qui reviennent petit à petit, comme l'atteste cette victoire à domicile contre la JSM Béjaïa (2-1) et le match nul face à la JSM Skikda (1-1), sont attendus à sortir le grand jeu pour revenir au bercail avec un exploit. Un autre rendez-vous des extrêmes qui s'annonce âprement disputé. Certes, les Zianides vont bénéficier de l'avantage du terrain et du public, mais les Harrachis sont attendus à faire de leur mieux pour remporter leur deuxième victoire de la saison, ce qui va leur permettre de se relancer dans la course pour une accession.

Le RC Arbaa ne lâche pas…

L'Arbaâ, auteur d'un début de saison remarquable, effectuera un déplacement périlleux à Arzew pour y affronter l'Olympique local. Le RC Arbaa, qui revient à la troisième place avec 18 points, soit à une seule unité du dauphin, le WA Tlemcen ne jure que par les trois points qui vont lui permettre de rester en contact avec le duo de la tête.

Cette formation d'Arbaâ se présentera à Oran, plus précisément au stade Kerbouci-Menouar avec la ferme intention de poursuivre sa belle série de bons résultats, surtout que les autres poursuivants directs pour le podium sont aux aguets. En face, l'Olympique Arzew ne compte pas l'entendre de cette oreille.

Les Oranais qui restent sur une défaite en déplacement à Médéa sont attendus à mettre le paquet pour remporter les trois points de la victoire. L'OM Arzew, qui occupe la 7e place avec 15 points, veut coûte que coûte les trois points de la victoire pour se rapprocher davantage du peloton de la tête.

Les poursuivants en déplacements

De leurs côtés, le RC Relizane et l'AS Khroub les concurrents directs pour une accession en Ligue 1, effectueront des déplacements périlleux chez respectivement le MC El Eulma et l'ASM Oran. Avec 17 points chacune, ces deux formations sont appelées à bien négocier leur déplacement pour rester dans la première moitié du tableau.

Idem pour le DRB Tadjenanet qui se rendra à M'sila pour défier le A Bou Saâda dans un duel qui s'annonce intéressant. Tadjenanet qui aspire à une accession en Ligue 1, ne doit pas céder facilement des points même en dehors de ses bases.

De son côté, la JSM Skikda qui réalise une belle entame de saison, recevra l'USM Annaba en difficultés. Cette équipe de Skikda, qui se trouve à la 8e place avec 15 points, aura une belle opportunité pour glaner les trois points qui vont lui permettre du coup de rejoindre le podium.

L'autre belle affiche de cette journée aura lieu à Saïda et mettra aux prises le MC Saïda et le MO Béjaïa. Ces deux formations, qui partagent la 10e place avec 12 points, vont se livrer dans une bataille sans merci pour le même objectif, à savoir les trois points de la victoire.

M. S.

Programme des matchs

Béjaïa, stade de l'Unité maghrébine : JSM Béjaïa-Olympique Médéa
Tlemcen, stade Akid-Lotfi : WA Tlemcen-USM Harrach
El Eulma, stade Messaoud-Zougar : MC El Eulma-RC Relizane
Skikda, stade du 20-Août 55 : JSM Skikda-USM Annaba
Saïda, stade du 13-Avril-58 : MC Saïda-MO Béjaïa
Oran, stade Habib-Bouakeul : ASM Oran-AS Khroub
Msila, stade Ourtel-Bachir : A Bou Saâda- DRB Tadjenanet
Arzew, stade Kerbouci-Menouar : OM Arzew- RC Arbaa

ARABIE SAOUDITE

Youcef Belaïli pas au top de son niveau

Titulaire aujourd'hui dans le derby de Jeddah entre Al Ahli et Al Ittihad, l'international algérien Youcef Belaïli n'a pas été au top de son niveau.

L'ancien de l'Espérance de Tunis n'a pas été très actif sur le plan offensif et il n'a pas réussi à se montrer sauf sur une seule occasion en première période lorsqu'il a donné une passe en retrait pour son coéquipier qui a tenté d'enrouler un tir mais qui est passé loin du cadre. Après cette prestation, son entraîneur a décidé de le faire sortir à l'heure du jeu et c'est là que Belaïli a montré son mécontentement. Le joueur a refusé de saluer son coach avant de frapper une bouteille d'eau devant toutes les caméras et sous les yeux de son entraîneur, un geste qui ne sera certainement pas apprécié par les dirigeants du club. Rappelons que le score s'est terminé 2-1 pour Al Ahli qui grimpe à la deuxième place provisoirement.

Medjani, à la recherche d'un club ?

Relégué avec Ohod en 2e division d'Arabie saoudite, l'ex-international algérien Carl Medjani (34 ans) est actuellement sans club mais souhaiterait encore rebondir. En effet, notre confrère Farid Achache de RFI rapporte que le défenseur central serait à la recherche d'un club. Son envie serait de continuer à jouer pour encore deux saisons.

Carl Medjani avait une clause qui lui permettait de quitter Ohod en cas de relégation. Le club saoudien n'est malheureusement plus dans l'élite et le natif de Lyon n'a plus de club. En mai dernier, il assurait avoir plusieurs propositions de clubs saoudiens mais aussi émiratis.

MERCATO

Ghoulam vers l'Atletico Madrid en janvier ?

Faouzi Ghoulam (Naples) serait dans le viseur de l'Atletico Madrid pour le prochain mercato hivernal selon les informations de *Mundo Deportivo*.

Carlo Ancelotti ne compterait plus sur l'ancien arrière gauche stéphanois alors que ce dernier est sous contrat avec le club de Naples jusqu'en juin 2022. L'arrière gauche de 28 ans a déclaré, il y a quelques jours concernant sa situation au club : *« Je suis confiant, je sais que cela demandera des efforts et de la patience mais je sens que je peux encore beaucoup donner à ce maillot. Depuis que je suis arrivé ici, je me suis tout de suite senti Napolitain. »*

Faouzi Ghoulam a été très peu utilisé jusqu'à présent, il a pris part à cinq rencontres de championnat. Le média sportif a aussi indiqué que le défenseur algérien *« envisagerait de changer d'air »* en janvier 2020.

Le club madrilène est à la recherche d'un véritable arrière gauche de formation. Renan Lodi est le seul à avoir ce profil au sein de l'effectif et Diego Simeone utilise Mario Hermoso central de formation qui peut jouer côté.

COMPÉTITIONS SPORTIVES

Pour la mise en place d'une charte en matière d'analyse

Les participants à une rencontre internationale sur l'information sportive et le sport tenue à Mostaganem ont appelé à la mise en place d'une charte morale et professionnelle en matière de critique et d'analyse des compétitions sportives.

"La commission chargée de la rédaction des recommandations a souligné la nécessité d'adopter une démarche scientifique et technique dans tout commentaire de rencontres sportives et des comptes-rendus des matchs loin de tout discours prônant la ségrégation, la xénophobie, le régionalisme", a indiqué, jeudi à l'APS, le président de l'association de la presse sportive de la wilaya de Mostaganem, Skander Sidi Mohamed.

Le même responsable a ajouté que les participants à la rencontre, qui a pris fin mercredi, ont plaidé pour le respect de la vie privée des joueurs et sportifs comme ils ont appelé à éviter d'influencer le marché des transferts (Mercato) par le biais d'informations tendancieuses et incomplètes. Il a été également question de ne pas utiliser les comités de supporters comme moyen de pression sur les clubs.

Les participants ont, par ailleurs, recommandé la création de cellules de communication et d'information regroupant des professionnels des médias au sein des structures sportives, clubs, pour faciliter une meilleure circulation de l'information aux journalistes, aux supporters et au large public.

Le recours aux TIC et la création de sites sur les réseaux sociaux propres aux clubs sportifs, leur mise à jour continue ont été les autres recommandations adoptées pour garantir au citoyen sont droit à une information complète et objective.

Des journalistes, des experts et des sportifs ainsi que des universitaires de différentes régions du pays et de Tunisie ont pris part à cette rencontre.

APS

ELIMINATIONS CAN 2021 : ALGÉRIE-ZAMBIE

Tessema pour diriger la rencontre

Pour la première journée des qualifications de la prochaine CAN qui se déroulera au Cameroun, l'Algérie affrontera l'équipe de la Zambie à Mustapha Tchaker le 14 novembre prochain. D'après les dernières informations c'est l'arbitre éthiopien Bamlak Tessema qui arbitra le match entre les deux nations en novembre prochain.

L'arbitre de 39 ans avait dirigé le match de l'Algérie face à la Côte d'Ivoire qui s'est terminé sur une victoire des Verts aux penalties lors de la dernière CAN qui s'est déroulée en Égypte.

Les protégés de Djamel Belmadi seront dans l'obligation de gagner cette rencontre pour bien débuter les qualifications et imposer leur loi dans ce groupe.

QATAR

Doublé de Brahimi qui offre la victoire à Al Rayyan

En déplacement à Al Sailiya, l'international algérien Yacine Brahimi a encore marqué et permis à son équipe Al Rayyan de prendre la tête du classement général provisoirement.

L'ancien joueur de Porto a débuté la rencontre très fort puisqu'à la 7e minute du jeu il a réussi à ouvrir le score après avoir lancé le ballon pour passer le dernier défenseur en vitesse et mettre la balle au fond d'un tir à l'extérieur, une action magnifique qui permet à Brahimi de s'illustrer dès le début du match.

L'international algérien s'est montré dangereux sur plusieurs occasions mais le gardien adverse a repoussé plusieurs tentatives de l'Algérien jusqu'à la dernière minute du temps additionnel, quand Brahimi a tenté un tir enroulé qui a été détourné par un défenseur et se transforme en but. Un but qui rappelle le fameux tir de Bounedjah en finale de la CAN face au Sénégal.

Score final 2-0 pour Al Rayyan qui continue sa belle série de victoires en championnat cette saison.

MAN UTD

Une offre de 47 M€ pour Tonali ?

A l'image de nombreux cadors européens, Manchester United serait tombé sous le charme du milieu de terrain de Brescia Sandro Tonali (19 ans, 9 matchs et 1 but en Serie A cette saison), et préparerait déjà une première offre d'environ 47 M€pour attirer le "nouveau Pirlo", annonce le tabloïd britannique *The Sun* ce jeudi.
Un montant conséquent, mais vraisemblablement insuffisant au vu du potentiel du joueur et surtout des grandes exigences de son président Massimo Cellino, qui réclamait récemment pas moins de 300 M€ pour l'international transalpin. Face aux intérêts de clubs comme Manchester City, l'Inter Milan ou le Paris Saint-Germain, les Red Devils devront augmenter leur proposition, et trouver les bons arguments sportifs comme financiers pour pouvoir boucler ce dossier, déjà très compliqué sur le papier.

ARSENAL

Un nouveau départ pour Özil ?

De retour dans le onze d'Arsenal mercredi et auteur d'une prestation convaincante lors de la défaite contre Liverpool (5-5, 4-5 t.a.b.) en League Cup, le meneur de jeu Mesut Özil (31 ans, 3 matchs toutes compétitions cette saison) a marqué des points, auprès des fans londoniens, et de son entraîneur Unai Emery. Après la rencontre, le technicien espagnol a adressé ses louanges à l'Allemand, et s'est montré optimiste pour la suite. "*Il est de retour et il nous a aidé avec ses qualités et son état d'esprit, a commenté Emery. On avait parlé avant du fait de le faire sortir un peu plus tôt, et il a très bien travaillé pendant 65 minutes. (...) Dans mon esprit, il peut à nouveau jouer* (en Premier League, ndlr)." La fin du tunnel pour un joueur régulièrement poussé vers la sortie depuis plusieurs semaines ?

PSG

Une pépite brésilienne dans le viseur de Leonardo ?

Toujours à l'affût de nouveaux talents pour renforcer le PSG, Leonardo aurait actuellement des vues du côté du Brésil.
Après avoir agité le mercato estival au PSG, Leonardo ne compterait pas en rester là. En effet, le directeur sportif brésilien se pencherait d'ores et déjà sur les prochains recrutements et aurait déjà avancé sur certaines pistes. Cela serait ainsi le cas sur Sandro Tonali, grand talent de Brescia. Avec l'Italien, Leonardo voudrait réitérer le coup réalisé avec Marco Verratti en 2012, mais ce ne serait pas la seule piste. Et c'est du côté de l'Amérique du Sud que le PSG pourrait également trouver son bonheur. En Argentine, le PSG ne serait notamment pas insensible aux profils d'Exequiel Palacios (River Plate) ou encore Esteban Andrada (Boca Juniors). Et du côté du Brésil, Leonardo aurait aussi des pistes. En effet, selon les informations de André Hernan, journaliste pour *Globo*, c'est Pepê, attaquant de Grêmio, qui aurait éveillé l'intérêt du PSG. Le club de la capitale surveillerait ainsi le Brésilien de 22 ans, déjà auteur de 6 buts depuis le début du Championnat brésilien. A voir comment cela évoluera dans les prochaines semaines…

REAL MADRID

Une offre de 300 M€ pour Mbappé !

Dernièrement, la presse espagnole évoquait une offre en préparation du Real Madrid évaluée à 300 M€pour Kylian Mbappé. Une offre pharaonique qui pourrait bien ne pas être revue à la hausse l'été prochain.

La priorité du Real Madrid serait déjà connue pour le prochain mercato estival. En effet, Kylian Mbappé ferait l'unanimité au sein de la Casa Blanca d'après les informations de *Diario Gol,* et Florentino Pérez n'aurait pas peur de faire des folies pour l'attaquant du PSG. Dernièrement, les médias espagnols évoquaient une offensive à 300M€ afin de convaincre Leonardo de lâcher Kylian Mbappé. Un montant qui pourrait faire entrer le natif de Bondy dans l'histoire du football, mais le PSG ne sera pas forcément en capacité de négocier.
En effet, *Diario Gol* apporte une précision importante sur le dossier Mbappé ce jeudi soir. Ainsi, le média ibérique précise que le Real Madrid aurait fixé son offre limite à 300 M€. Ainsi, il semble peu probable, voire impossible, de voir Florentino Pérez dépasser ce montant, qui ferait déjà de Kylian Mbappé le joueur le plus cher de l'histoire devant Neymar (222 M€).

Zidane se justifie pour Vinicius

Lors de la victoire du Real Madrid face à Leganés (5-0) mercredi en Liga, l'ailier Vinicius Jr (19 ans, 6 matchs et 1 but en Liga cette saison) ne figurait pas dans le groupe retenu par l'entraîneur Zinédine Zidane. Simplement écarté sur des critères sportifs, le Brésilien a reçu des explications de la part du technicien français.
"*Il ne se passe rien. C'est un joueur comme les autres. Il compte pour nous comme les autres. L'année dernière, il n'y avait pas Hazard. Maintenant il est là à son poste. Il doit continuer à travailler. Je vais continuer à compter sur lui. Il le sait*", a fait savoir Zidane en conférence de presse. Avec une concurrence accrue à son poste, Vinicius Jr va devoir redoubler d'efforts.

MERCATO

Mourinho s'exprime sur son avenir

L'entraîneur portugais n'a pas caché vouloir reprendre du service rapidement dans un club ambitieux. Toujours sans club depuis son départ de Manchester United, José Mourinho attend désespérément la bonne opportunité se présenter à lui. L'entraîneur portugais, passé par Chelsea, le Real Madrid, l'Inter Milan et le FC Porto adore l'Angleterre et donne la priorité au championnat anglais puisque sa famille vit à Londres. Le nom de José Mourinho a récemment circulé du côté de Tottenham, où Mauricio Pochettino est en difficulté, et du Borussia Dortmund. José Mourinho avait même refusé l'Olympique Lyonnais le mois dernier après l'éviction de Sylvinho. Jean-Michel Aulas l'a confirmé laissant entendre que le Portugais attendait une autre piste : "*Il est toujours difficile de relater des conversations. On a eu des échanges SMS* (une version qui nous a été confirmée par l'entourage de l'entraîneur portugais) *et je me suis rendu compte de l'image de Lyon auprès du numéro 1 en Europe. Mais il va faire un certain nombre d'autres choses prochainement... Donc il n'a pas donné suite à notre proposition de rencontre car il a choisi ou va choisir un autre club*."
Mais alors où peut bien rebondir le Special One ? A Arsenal, où son nom circule pour remplacer un Unai Emery de plus en plus fragilisé ?

FC BARCELONE

Nouvelle avancée pour la révélation d'Antonio Conte ?

Alors que Stefano Sensi serait dans les petits papiers de la direction du Barça, Giuseppe Riso, son agent, aurait fait le déplacement jusqu'en Catalogne.
Il pourrait de nouveau y avoir du changement dans l'entrejeu du FC Barcelone ces prochains mois. En effet, l'Inter Milan s'intéresserait à Ivan Rakitic et Arturo Vidal, et le club catalan pourrait en profiter pour chiper un protégé d'Antonio Conte. Alors que l'Inter s'est fait prêter Stefano Sensi par Sassuolo cette saison, le FC Barcelone aurait des vues sur le milieu de 24 ans. Et un nouvel indice pourrait confirmer cet intérêt blaugrana…
Comme l'explique *Calciomercato.it,* Giuseppe Riso, agent de nombreux joueurs, dont Stefano Sensi, aurait fait le déplacement jusqu'en Catalogne ce jeudi. Cependant, le média transalpin précise qu'il n'est pas garanti que Riso profite de ce voyage pour rencontrer la direction du Barça, mais cette hypothèse ne serait pas à exclure. D'autant que l'agent de Stefano Sensi pourrait servir d'intermédiaire entre l'Inter et le club culé puisque de nombreux joueurs pourraient être concernés par des

négociations entre les deux écuries, à savoir Ivan Rakitic, Arturo Vidal, Milan Skriniar, Lautaro Martinez, et donc Stefano Sensi.

24E SILA

Rusch des visiteurs !

Le 24e Salon international du livre d'Alger (Sila), qui a ouvert ses portes au public jeudi matin à Alger (Palais des expositions), connaît déjà une affluence importante, les visiteurs ayant pris d'assaut les stands d'exposition dès les premières heures d'ouverture.

Le salon a été inauguré officiellement mercredi par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi.
Contrairement aux années précédentes où le Sila démarrait timidement, les visiteurs de ce 24e salon étaient au rendez-vous dès le premier jour, venus même en excursion organisée depuis d'autres villes d'Algérie.
Plus d'une centaine de véhicules de transport de voyageurs étaient stationnés aux abords du Palais des expositions, après y avoir déposé quelques milliers de visiteurs de Batna, Sétif, Tissemsilt Biskra, Médéa et autres villes de l'intérieur.
Accueilli en invité d'honneur, le Sénégal est représenté par une délégation d'une trentaine d'hommes de lettres et de culture.
Ce stand a déjà commencé a attiré les visiteurs curieux de découvrir la littérature de ce pays et attirés, surtout, par les petits "show case" musicaux animés par des joueurs de kora, un instrument de musique répandu en Afrique de l'Ouest.
Les maisons d'édition algériennes, familières du Sila, ont pour la plupart choisi de reconduire les mêmes concepts et la même disposition de stand que pour les précédentes éditions du salon. Comme chaque année, ils étaient nombreux les étudiants à investir les stands de l'Office des publications universitaires (OPU) et des éditions spécialisées dans le livre technique à la recherche d'ouvrages didactiques.
Ce sont, d'ailleurs, les livres universitaires, religieux et parascolaires qui étaient les plus demandés en cette première journée du Sila où un volume appréciable de ventes a été enregistré, alors que dans le genre littéraire, des titres annoncés sont encore en phase d'impression chez certains éditeurs.

Un public jeune de plus en plus visible

Dès les premières heures qui ont suivi l'ouverture au public, le Palais d'expositions des Pins maritimes a commencé à connaître l'afflux du jeune public pour qui les organisateurs ont réservé un pavillon tout entier.
Des groupes de visiteurs, venues de villes aussi lointaines que Batna, Tlemcen et Biskra, confient avoir fait la route de nuit en prévision de ce premier jour du Salon du livre.
Etablissements scolaires, associations caritatives et culturelles, et autres Scouts musulmans ont pris en charge l'organisation de ces excursions pour les enfants et familles qui ont pris d'assaut le pavillon jeunesse où ont également été installés des stands d'artisanat. Dans les allées du salon, des auteurs commençaient en début d'après-midi à animer les rencontres et les séances de dédicace dans les stands de leurs éditeurs ainsi qu'au niveau du nouvel espace aménagé à cet effet.
Le 24e Sila se poursuit jusqu'au 9 novembre avec la participation de 1.030 éditeurs proposant quelque 183.000 titres.
Il est ouvert chaque jour de 10h à 19h.

KHENCHELA

Un centre de torture de l'ère coloniale transformé en musée communal

Un centre de torture situé à Aïn-Touila (Khenchela) et datant de l'ère coloniale a été transformé jeudi en musée communal et ce, dans le cadre de la réhabilitation des monuments historiques de la wilaya. Réhabilité pour un montant de 7 millions de dinars, ce monument historique a été inauguré par le wali Kamel Nouicer, en présence du directeur local des moudjahidine, Saïd Cherikhi, dans le cadre du programme célébrant le 65e anniversaire du déclenchement de la Révolution de novembre 1954.
Au sein de cette même structure, un accord a été signé entre les Directions locales des moudjahidine et du tourisme et de l'artisanat afin de procéder à un inventaire des sites touristiques historiques ayant trait à la Guerre de libération nationale avec pour objectif de faciliter la programmation des sorties touristiques des différentes délégations en visite dans la wilaya.
Le directeur des moudjahidine a affirmé, par ailleurs, qu'une enveloppe de 45 millions de dinars a été allouée pour la réhabilitation de quatre centres de torture remontant à l'ère coloniale en musées communaux, deux dans les localités d'El-Ouldja et Aïn-Touila dont les travaux ont été achevés, un autre à Khirène en plein travaux depuis juillet dernier, alors que les travaux concernant celui de la commune d'El-Mehmel n'ont pas encore été lancés. Le report de l'opération de réhabilitation du centre de torture de la commune d'El-Mehmel est dû, a précisé Saïd Cherikhi, au retard dans l'obtention d'un certificat spécifique délivré par les Domaines, en plus du refus des occupants de ce centre de quitter les lieux avant de bénéficier de logements publics locatifs. De son côté, le directeur du tourisme et de l'artisanat de Khenchela, Zoubir Boukaâbache, a fait état de la mise en œuvre d'un programme en coordination avec les 17 agences de voyage activant à travers la wilaya, et de l'établissement de brochures visant à motiver les visiteurs de Khenchela, en particulier ceux en quête de tourisme dans les sites historiques, en plus du tourisme de montagne et thermal dont la région est célèbre.
A l'occasion, le wali de Khenchela a rendu visite aux familles de moudjahidine et de martyrs de la commune de Aïn-Touila pour s'enquérir de leur situation sociale et sanitaire, donnant des instructions au directeur des moudjahidine pour prendre en charge *"dans les plus brefs délais"* quelques moudjahidine malades.

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE SHARJAH

Participation d'écrivains et romanciers algériens

Nombre d'écrivains et de romanciers algériens, notamment Ahlam Mosteghanemi, Smaïl Yabrir, Waciny Laredj et Habib Sayah, prennent part à la 38e édition du Salon international du livre de Sharjah (Emirats arabes unis), ouverte mercredi, avec la participation de près de 80 pays, selon la presse émiratie.
A cet effet, le romancier Waciny Laredj dédicacera son nouveau roman *El Ghadjar Youhibouna aydhan* (Les Gitans aiment aussi), qui raconte l'histoire d'un Algérien, originaire de la ville d'Oran et son expérience en tauromachie en Espagne, tandis qu'Ahlam Mosteghanemi participera avec plusieurs de ses célèbres romans dont *Dhakirat el Djassad* (Memoires de la chair) et *El aswad yalikou biki* (Le noir te va si bien).
Quant à Smaïl Yabrir, il dédicacera son roman *Manbouthou el Assafir,* qui célèbre la coexistence et l'acceptation de l'autre en tant que valeurs humaines et civilisationnelles nobles.
Pour sa part, Habib Sayah présentera son nouveau roman *Ana oua Haïm* (Moi et Haïm) qui retrace la vie des Juifs d'Algérie, qui constituaient une partie du tissu social de notre pays.
Prennent part à ce salon 173 écrivains et romanciers de 68 pays arabes et étrangers dont le romancier turc Orhan Pamuk, lauréat du prix Nobel.
Le Salon international du livre de Sharjah, ouvert mercredi, sous le slogan *Ouvrir un livre, ouvrir un esprit*, avec le Mexique comme invité d'honneur, coïncide avec le choix par l'Unesco de l'Emirat de Sharjah comme capitale mondiale du livre.
Créé en 1982, ce salon, organisé par l'Autorité du livre de Sharjah, vise à encourager la lecture, en accueillant des écrivains et des romanciers mondiaux et en exposant un large éventail d'ouvrages et de romans *"à des prix raisonnables"*, selon les organisateurs.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE L'EDUCATION ALGER- EST
NIF : 411013000016132

Avis d'attribution provisoire

Conformément aux articles 40 et 71 du décret présidentiel n° 15-247 DU 16/09/2015 portant , réglementation des marchés publics et des délégations de service public , la direction de l'éducation Alger - est informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales **N°112/2019** dans le cadre de l'**opération** :

REALISATION ET EQUIPEMENT DE 18 SALLES DE CLASSES POUR LE CYCLE SECONDAIRE EN 3 LOTS

- ✓ LOT N°01 : LYCEE AHMED HAMANI – BENTALHA .
- ✓ LOT N°02 : LYCEE REMDANIA – EUCALYPTUS .
- ✓ LOT N°03 : LYCEE MOUHOUS – BORDJ EL KIFFAN .

a été publié dans le journale : الشاهد(en langue nationale) le : 23/09/2019

Et qu'à l'issue de l'opération d'évaluation des offres reçues, le marché a été attribué provisoirement au soumissionnaire ci- dessous désigné :

Lot N°	Attributaire	Note technique	Montant en TTC (DA)		Délais d'exécution	Observation
			Montant avant vérification	Montant après vérification		
01	SARL /DEFI CONSTRUCTION Lot N° 1 : AHMED HAMANI – BENTALHA	49,00	34 458 235,00	34 458 235 ,00	08 MOIS	Offre moins disante
02	ETB/BACHSAIS SAID Lot N° 2 : LYCEE REMDANIA – EUCALYPTUS	37,33	35 475 090,00	35 475 090,00	12 MOIS	Offre moins disante
03	SARL HALABA CONSTRUCTION Lot N° 3 : LYCEE MOUHOUS – BORDJ EL KIFFAN	46,00	39 539 059,00	39 539 059,00	39 539 059,00	Offre moins disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contactant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la **direction de l'éducation Alger- est** dans un délai de **10 jours**, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités à se rapprocher au niveau de la **wilaya d'Alger** au plus tard dans un délai de **trois jours** à partir de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Midi Libre n° 3833 - Samedi 2 novembre 2019 - Anep 191 6023 215

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

WILAYA DE BLIDA
DAIRA DE BOUFARIK
COMMUNE DE BOUFARIK.

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, et après l'avis d'Appel d'Offre Ouvert Avec Exigence Des Capacités Minimales N° 07/2019 parue dans les journaux :

- الموعد اليومي Ie : 05/08/2019

- MIDI LIBRE Ie : 06/08/2019

Et le bulletin officiel des marches des operateurs publics – BOMOP –

Concernant la réalisation de l'opération :

- RENOVATION RESEAU D'AEP RUE MAHIEDINI KHALED ET RUE CHERCHALI A BOUFARIK.

Le président de l'assemblée populaire communal de BOUFARIK, annonce l'octroie provisoire de l'opération suivant le tableau

ENTREPRISE	MONTANT TTC	DELAI	OBSERVATIONS
E.T.P.H.B BOUABDELLAH LAKHDAR CENTRE GHRABA SOUMAA -W- BLIDA	13.076.791.00 DA	(03) Trois Mois	MOINS DISANT

Les soumissionnaires ont un délai de dix jours a compter de la première parution date de publication du présent avis d'attribution sur la presse nationale et le BOMOP pour formuler d'éventuels recours.

les soumissionnaires intéressés sont invités de s'approcher du service concernée de l'APC au plus tard trois(03) jours a compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marche, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Le Président de l'assemblée Populaire Communale de Boufarik

Midi Libre n° 3833 - Samedi 2 novembre 2019 - Anep 191 6023 237

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFLA

NIF 09894.401.001.64.48

N° 2304

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 / DMO/ 4700 (2011 2ème Tranche)/ 2019

L'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de AIN DEFLA dont le siège social sis Hay Hadj Kadour - AIN DEFLA, lance un Avis d'Appel d'Offre national ouvert pour le **Reste à Realiser** des **30/50/4700** Logts Publics Locatifs à **OUED EL CHORFA** En **TCE** y compris **VRD** , **programme quinquennal (2010-2014) année 2011 2ème Tranche** Répartis en **(02) lots ;**

LOT N° 01 : LE RESTE A REALISER DES TRAVAUX DES 30/50/4700 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS à OUED EL CHORFA EN TCE Y/C VRD SANS PEINTURE EXTERIEUR + CAGE D'ESCALIER , programme quinquennal (2010-2014) année 2011 2ème Tranche.

LOT N° 02 : EINTURE EXTERIEUR + CAGE D'ESCALIER DES 30/50/4700 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS à OUED EL CHORFA , programme quinquennal (2010-2014) année 2011 2ème Tranche.

LOT N° 01 : Il s'adresse à tous les entrepreneurs disposant : d'une qualification activité principale ou secondaire bâtiment en cours de validité catégorie UN (01)et plus .

LOT N° 02 :destiné à tous les micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs mis en place par l'ANSEJ et la CNAC sont autorisés à soumissionner (possédant le décision d'éligibilité).

Le cahier des charges sera retiré auprès du siège de la Direction générale de l'OPGI sis Hay Hadj Kadour, Ain Defla .Contre Paiement De Deux Mille Cinq Cent (2500,00) DA non remboursable au niveau de département de finance et de comptabilité (DFC).

- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérée dans des enveloppes séparées et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence de l'objet de l'appel d'offre ainsi la mention « Dossier de candidature », «Offre Technique » ou « Offre Financière » selon les cas. Ces enveloppes sont mises dans un autre enveloppe cacheté et anonyme, comporte la mention:

À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES "

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 06 / DMO/ 4700 (2011 2ème Tranche)/ 2019

Reste à Realiser des 30/50/4700 Logts Publics Locatifs à OUED EL CHORFA En TCE y compris VRD , programme quinquennal (2010-2014) année 2011 2ème Tranche

LOT N° : ……..

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE AIN DEFILA
Hay Hadj Kadour, Ain Defla

Les offres serant déposées au nivau du secreteriat de la direction génerale de l'OPGI

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article **14 (Page N° 06)** des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

a) **Dossier de candidature**
b) **L'offre technique**
c) **L'offre financière**

La durrée de préparation des offres est fixé à **21** jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le **BOMOP.**

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à **14.00** heures, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal la durée de préparation des offres augmentées de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR GENERAL

Midi Libre n° 3833 - Samedi 2 novembre 2019 - Anep 191 6023 354

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Boumerdès
Daïra d'Isser
Commune d'Isser
N° / 238/2019

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune d'Isser organise un concours sur titre dans les grades suivants :

Corps et grade	Mode de recrutement	Conditions de recrutement	Spécialités	Nombre de poste ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Technicien supérieur de l'adminis-tration territoriale en gestion technique et urbaine.	Concours sur titre	Candidats titulaires d'un diplôme technicien supérieur, ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes.	-Voirie et réseaux divers ;- urbanisme ; - travaux publics et ouvrages d'art ; - géotechnique ; - géomètre topographe ; - conducteur de travaux bâtiments ; - conducteur de travaux publics ; - métreur vérificateur et étude de prix ; - dessinateur projecteur en architecture ; - dessinateur projecteur en béton armé ; - maquettiste en bâtiments et travaux publics ; - restauration des sites monuments ; - rénovation et réhabilitation de l'habitat ; - électrotechnique ; - électromécanique ; - mintenance des véhicules industriels ; - maintenance des engins de chantier et de manutention ; -maintenance des engins roulants.	01	Commune d'isser	Résidence dans le territoire de la wilaya de Boumerdès.
Adminis-trateur territorial	Concours sur titre	Candidats titulaires d'une licence d'enseignement supérieur, ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes.	1-sciences juridiques et administratives ; 2- sciences politiques ; 3 -sciences commerciales ; 4- sciences financières ; 5- sciences économiques ; 6- sciences de gestion ; 7- sciences d'information et de la communication ; 8- sciences islamiques spécialité : charia et droit ; 9 - sciences sociales spécialité : psychologie du travail et des organisations ; 10- sciences sociales spécialité : démographie ; 11 - sociologie ; métiers de l'administration ; 12 - sociologie du travail et de l'emploi et de l'organisation.	01	Commune d'isser	Résidence dans le territoire de la wilaya de Boumerdès.

Les dossiers de candidature devront comprendre :
1- Une demande manuscrite
2- Une copie de la pièce d'identité
3- Une copie du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus scolaire et formation
4- Une fiche de renseignements, dûment remplie par le candidat.
Les dossiers des candidatures devront être adresssé à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard 15 jours ouvrables, après la dernière parution du précédent avis de recrutement dans la presse nationale.
N.B/ Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Midi Libre n° 3833 - Samedi 2 novembre 2019 - Anep 191 6023 390

PIQÛRE DE TIQUE ET MALADIE DE LYME

Une maladie émergente

La maladie de Lyme ou Borreliose de Lyme est une maladie considérée comme émergente, puisque les cas sont malheureusement de plus en plus nombreux. Elle est transmise à l'Homme par une piqûre de tique, et elle peut mettre de nombreuses années à se développer.

C'est une maladie assez complexe à diagnostiquer, puisqu'on ne se rend pas toujours compte d'une morsure de tique, et que les symptômes ressemblent à ceux de pathologies bien plus communes telles que la grippe.
Il est pourtant indispensable de détecter rapidement la maladie de Lyme, puisqu'elle se traite facilement lorsqu'elle est ciblée rapidement. À l'inverse, si les médecins passent à côté de la maladie et que le patient n'est pas soigné suffisamment vite, la Borréliose de Lyme risque d'affecter ses articulations et son système nerveux. Ici, on vous dit tout ce qu'il faut savoir sur cette pathologie.

Découverte de la maladie

C'est en 1975, dans la ville de Lyme au Connecticut, qu'on découvre un nombre d'arthrites anormalement élevé, aussi bien chez les adultes que chez les enfants de la ville. Pendant plusieurs années, des recherches sont effectuées pour découvrir d'où vient ce mal, et c'est en 1982 qu'une entomologiste va conclure à la responsabilité des tiques dans une infection particulière, qui se répandait dans le liquide articulaire des malades.
C'est en analysant de nombreuses tiques, qu'il a découvert la bactérie borrelia de type spirochète, aussi bien dans le tube digestif de l'acarien que dans les articulations des patients atteints d'arthrite. On a alors donné le nom de la ville à cette maladie.

Comment peut-on attraper la maladie de Lyme ?

La maladie de Lyme se transmet essentiellement par la morsure d'une tique. Elle peut-être transmise à l'homme, mais également à la plupart des animaux. La tique passe son temps dans les hautes herbes et on la retrouve donc essentiellement en forêt, mais également dans les champs, les jardins, et finalement dans de nombreuses zones de plein air.
Les personnes à risque sont donc naturellement celles qui se rendent souvent dans ces endroits là, qu'ils soient forestiers, agriculteurs, campeurs, ramasseur de champignons ou encore randonneur. Il existe cependant d'autres modes de transmission. On pense que de nombreux acariens ou insectes suceurs de sang peuvent être exposés à la Borréliose de Lyme même si les cas sont relativement rares et ne nous permettent donc pas d'en être certain.
Pendant la grossesse, une mère peu transmettre la maladie à son enfant, c'est également le cas lors d'une transfusion de sang contaminé. La maladie de Lyme pourrait aussi se transmettre lors d'un rapport sexuel (j'utilise ici le conditionnel car les données actuelles sont insuffisantes pour l'affirmer).
Enfin, dans certains métiers, on peut être exposé à des selles d'animaux ou d'humain, qui contiennent la bactérie Borrelia et qui peuvent provoquer l'infection.

Symptômes de la maladie de Lyme

Lorsque la bactérie borrelia est inoculé à l'Homme de façon cutanée, à la suite d'une morsure de tique, la maladie de Lyme va se développer en 3 phases. Chaque phase est souvent séparée de l'autre par une période, parfois très longue, sans le moindre signe de la maladie. C'est pourquoi la maladie de Lyme est difficile à détecter.

Phase 1 de la maladie de Lyme

C'est une lésion cutanée, généralement assez visible, qui apparaît au niveau de la morsure. Les premiers jours, c'est assez réduit, et on retrouve simplement une petite tache d'un centimètre de diamètre. Au bout de 3 jours, la tache commence à s'étendre entre 2 et 3 cm. Elle va continuer à grandir pour atteindre environ 10 cm de diamètre. Chez certains patients, c'est même bien plus gros, jusqu'à 40 cm. Difficile de passer à côté.
Cette morsure et la lésion cutanée qui s'ensuit ne sont pas douloureuses, et la tâche ne gratte pas. Elle évolue dans la plupart des cas de manière centrifuge. On nomme cette tache : érythème migrant (ou érythème chronique) et elle sera parfois entourée d'un anneau rouge.
Lors de cette première phase de la maladie de Lyme, différents symptômes peuvent survenir :
*Montée de fièvre
*Maux de tête
*Frissons
*Douleurs musculaires et articulaires,
Attention, chez de nombreux patients, dans environ 20 % des cas, la tache est très discrète. Elle est présente, mais sa couleur diffère très légèrement de la couleur de la peau. Dans ce cas, il est très probable que le patient ne la remarque pas, pendant tout le mois où elle restera sur sa peau. C'est évidemment un problème, puisqu'il faut traiter la maladie de Lyme aussi rapidement que possible, pour éviter de passer à la phase deux.

Phase 2 de la maladie de Lyme

Elle peut survenir plusieurs semaines et même plusieurs mois après la fin de la phase 1, si aucun traitement n'a été intégré par le patient lors de la phase 1. La phase 2 se traduit par une grande fatigue générale, souvent associée à des vertiges. D'autres symptômes caractéristiques peuvent apparaître :
*Les articulations sont douloureuses et les premiers signes d'arthrite apparaissent dans les articulations importantes que sont les coudes, les chevilles, les poignets ou les genoux.
Comme lors de la phase 1, des lésions cutanés, généralement sous la forme de taches rouges, peuvent faire leur apparition.
Plus grave, des troubles neurologiques, des méningites ou même des paralysies faciales peuvent se manifester.
Dans quelques cas, on note aussi quelques troubles cardiaques, avec des palpitations ou des syncopes.
À ce stade, il est évidemment impératif de traiter convenablement la maladie pour éviter d'atteindre la phase 3, qui pourraient au bout de quelques années, s'avérer désastreuse pour le patient.

Phase 3 de la maladie de Lyme

Sans traitement, le patient peut atteindre la troisième et dernière phase de la maladie, et elle peut être fatale. On retrouve l'ensemble des symptômes des phases 1 et 2, qui s'aggravent progressivement, pour devenir chronique. Cette troisième phase peut se déclencher plusieurs années après la phase 1, et le patient qui n'est pas traité peut croire que tout est rentré dans l'ordre, alors que ce n'est pas le cas.
À ce niveau-là, la maladie a atteint progressivement l'ensemble des organes. Les nerfs sont attaqués, les yeux également. La peau peut devenir très fine, plus fragile, voir même transparente dans certains cas. Les problèmes neurologiques vont s'amplifier, avec une impossibilité à se concentrer et une mémoire très dégradée. Enfin, des problèmes cardiaques importants peuvent survenir. Cependant, cette évolution en phase 3 est relativement rare, même chez les patients n'ayant pas été traités. La maladie peut stagner en phase 2 pour le reste de la vie du patient. La phase 2 est cependant déjà très handicapante dans certains cas.

Comment diagnostiquer la maladie de Lyme ?

Le diagnostic n'est pas toujours simple, puisque les symptômes sont nombreux, souvent indolores et même invisibles. Les symptômes les plus visibles sont souvent ressemblants à ceux de pathologies plus courantes, comme la grippe. Évidemment le diagnostic sera plus simple si vous savez que vous avez été mordu par une tique, et que vous avez remarqué la tache rouge sur votre corps. Il est également important que votre médecin traitant connaisse vos habitudes de vie. Si vous passez beaucoup de temps dans les bois, si vous avez des animaux susceptibles d'avoir amené des tiques à la maison, alors le médecin va s'orienter plus rapidement vers la maladie de Lyme. La prise de sang peut permettre de détecter la maladie, mais ce n'est pas toujours le cas lors de la première phase. La maladie de Lyme peut-être détecté lors d'examens neurologiques, ou à la suite d'un électrocardiogramme. Quoi qu'il en soit, ce sont souvent des signes cliniques observés qui vont établir le diagnostic.

Faut-il consulter immédiatement après une morsure de tique ?

Non, il n'est pas nécessaire de voir un médecin immédiatement après une piqûre de tique. Seules quelques tiques sont porteuses de la maladie, et une morsure ne signifie pas que la maladie est déjà en vous. Voici donc les cas qui doivent vous pousser à vous rendre chez le médecin. Après une morsure, vous devez surveiller la zone où la bête s'était accrochée. Si une marque rouge apparaît au bout de quelques jours ou au bout de quelques semaines, il s'agit d'un érythème migrant et vous avez donc été contaminé. Il faudra donc consulter rapidement.

Traitement

Ce sont des antibiotiques qui vont permettre le traitement de la borréliose de Lyme. Il y a trois possibilités : l'amoxicilline, la doxycyline, et la ceftriaxone. La durée du traitement et le choix de l'antibiotique vont dépendre du stade de la maladie, des symptômes cliniques observés et bien sûr des potentielles allergies du patient.
Personne n'est à l'abri d'une morsure de tique lors d'une randonnée en forêt, d'une sortie à la campagne, ou tout simplement pendant son jardinage. Le meilleur moyen d'éviter la maladie de Lyme est évidemment de ne pas être mordu. Pour cela, il faut simplement adapter quelques gestes simples.
Portez autant que possible des vêtements longs, qui vont couvrir les jambes et les bras. Dans une zone connue pour la présence de tique, il faut serrer les poignets et les chevilles pour empêcher les insectes d'entrer. On va également privilégier les vêtements clairs, qui nous permettent de repérer la tique plus facilement.
Les chaussures doivent être fermées, avec une paire de chaussettes épaisses.
Si vous avez des animaux qui vous accompagnent en balade, il faut les inspecter soigneusement au retour. Enfin, pour être sûr de décontaminer les vêtements, on les passe au sèche-linge à une température assez haute pendant une heure.

www.EMPLOIPARTNER.com
Votre site de recrutement en ligne

Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406
Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING
• Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
• D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
• D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l''administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :
• Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
• Evalue le positionnement de la société sur le marché,
• Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
• Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
• Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
• Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
• Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels…)
• Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
• Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
• Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes….)
• Veille à la diffusion des supports d'information,
• Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
• Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
• Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
• Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
• Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
• Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
• Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
• Pilote et met en œuvre la politique commerciale
• Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
• Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
• Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences
• Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale…
• Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
• Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
• Elabore les stratégies de ventes offensives
• Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
• Met en place un réseau de distribution
• Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
• Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
• Développe et suit les grands comptes
• Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
• Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
• Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
• Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs
• Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH…) et veille à tout moment au respect des procédures
• Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
• Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
• Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :
• Ingénieur commerciel / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
• 10 ans d'experience
• Sens de communication
• Capacité de négociation et de persuasion
• Force de persuasion
• Rigueur, adaptabilité et mobilité
• Compétences managériales
• Sens de l'analyse
• Raisonnement inductif et déductif
• Doté d'esprit positif et créatif
• Focalisé sur les résultats
• grande résistance à la pression
• Capacité de détecter et de gérer les problèmes
• Maîtrise du français et de l'outil informatique
• Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :
• LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :
• Kouba

Référence : emploipartner- 1411
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :
• Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
• Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
• Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
• Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
• Etablissement des documents liés au mode de transport
• Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
• Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
• Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
• Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
• Tenue à jour des documents de gestion logistique
• Gérer les réclamations clients.

Profil :
• Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
• 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :
• Alger

Référence : emploipartner-1408
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :
• Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
• Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
• Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
• Montage et mise en forme du processus HSE
• Management et Pilotage du Processus de HSE.
• Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
• Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
• Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
• Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :
• Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
• Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
• Expérience minimale 02 ans
• Expérience sur un poste similaire souhaitée
• Dynamique
• disponible

• Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1409
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :
• Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
• Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
• Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
• Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
• Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
• Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
• Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
• Supervise et contrôle la gestion des agences.
• Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
• Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
• Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maitrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
• vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
• Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :
Alger

Référence : emploipartner- 1410
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :
• Rattaché au Responsable HSE
• Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
• Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
• Coordonner les relations de la société de gardiennage
• Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
• Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
• Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
• S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :
• Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
• Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
• Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
• Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
• Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
• Maîtrise parfaite de l'outil informatique
• Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
• disponible

Lieu de travail :
Alger.

Référence : emploipartner- 1412
Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:
• Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
• Commercialiser la prestation transport logistique.
• Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
• Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités…)
• Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
• Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
• Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
• Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
• Reporting…

Capacités et expérience souhaitées:
• Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
• Formation en logistique internationale ou commerce internationale
• Au minimum 2 ans d'expérience
• Persévérance, bon relationnel
• Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:
• Alger

Référence : Emploipartner-1404
Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:
• Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
• Analyse financière régulière.
• Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
• Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
• Suivre les facturations, le recouvrement,
• Assurer le reporting mensuel/budget,
• Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
• Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
• Autoriser le paiement des fournisseurs
• Suivi de la gestion des stocks

Profil :
Expérience requise
• Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
• Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis
• Licence en finances

Compétences
• Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
• Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
• Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
• Très bonnes connaissances en finances
• D'excellentes compétences interpersonnelles
• Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
• Aptitude aux présentations fréquentes
• Aptitudes à la communication verbale et écrite,
• Capacités de définir des priorités et respecter les délais
• Très bon sens de l'organisation,
• Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
• Excellent niveau dans la résolution des problèmes
• Compétences en informatique

Lieu de travail principal :
• Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407
Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595

CUISINE

Poisson moulu et frit

Ingrédients :
250 g de filets de poisson
100 g de riz
1 petit oignon coupé en cubes
2 œufs
2 c. à soupe de persil haché
2 c. à soupe de farine
Huile de friture
Sel, poivre
Cumin, safran
Préparation :
Rincer le riz et le faire blanchir 2 mn dans de l'eau bouillante, l'égoutter.
Couper les filets de poisson en morceaux. Mixer ensemble les morceaux de poisson, le riz cuit, les cubes d'oignon. Mettre dans un saladier le mélange de poisson, les œufs, les épices, le persil haché et la farine, bien mélanger. Prendre des portions de préparation avec une cuillère à soupe et les placer dans un bain d'huile chaude, les faire dorer de tous les côtés. Les égoutter sur du papier absorbant.

Biscuits à la canelle

Ingrédients :
200 g de sucre
200 g d'amandes en poudre
200 g de noisettes en poudre
3 blancs d'œufs
2 c. à café de cannelle
Préparation :
Préchauffer le four. Battre les blancs en neige ferme, ajouter le sucre. Réserver 5 c. à soupe du mélange pour la décoration. Incorporer les amandes, les noisettes et la cannelle. Sur un plan de travail fariné, étaler la pâte sur une épaisseur de 0,5 cm. Découper des étoiles. Les déposer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Etaler les blancs en neige restants sur les biscuits. Mettre au four8 à 10 minutes.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

15 minutes pour décompresser

Vous avez un coup de pompe, vous êtes fatiguée, souvent du réveil à la fin de la journée. Retrouvez vite votre énergie en appliquant ces quelques conseils.

Respirer profondément

Une méthode qui permet de faire discrètement une pause à tout instant de la journée est la respiration par le ventre. Inspirez doucement avec le nez en gonflant le ventre au maximum, puis expirez très doucement en resserrant les côtes. Répétez l'exercice trois fois consécutif et vous retrouverez aussitôt votre calme intérieur... Au lever du lit ou durant la journée, prenez quelques instants pour vous étirer. Ce geste permet d'oxygéner votre corps et l'effet relaxant est immédiat.

Zen

Lorsque vous vous sentez un peu stressée, isolez-vous dans un lieu calme et fermez les yeux. Massez-vous la nuque et les tempes.

Si vous avez un peu plus de temps devant vous, accordez-vous un petit massage de 15 minutes, cela suffit pour se relaxer. Avec le bout de vos doigts, faites de légères pressions sur votre visage en partant du haut du front (au début de votre implantation capillaire) et en terminant par la nuque. Durant ce petit parcours, faites le contour des yeux, passez par les tempes, les pommettes, le pourtour de la bouche, le menton, et le cou.

C'est reparti !

Après ces petits moments de répit, profitez-en pour refaire le plein d'énergie en vous accordant un fruit, un morceau de chocolat ou une barre de céréale. Buvez un grand verre d'eau, refaites-vous une petite beauté et vous voilà à nouveau fraîche et dispose, prête à repartir du bon pied. Rien de tel qu'une petite pause relaxation pour finir la journée en beauté !

La carotte, un légume-plaisir

Blanche ou violette à l'origine, la carotte n'est devenue orange qu'au 17e siècle grâce aux jardiniers hollandais. Légume très apprécié juste après la tomate, la carotte affiche une bonne mine insolente, même en hiver. Son secret : une richesse exceptionnelle en bêta carotène, source de nombreux bienfaits.

Comment la conserver ?

10 jours maximum dans le bas de votre réfrigérateur.

Sachez que

La carotte agit sur le taux de cholestérol grâce à ses fibres. Mettez à profit cette particularité dans votre cuisine. Incorporez 1 à 2 c. à soupe de purée de carottes dans vos sautés et ragoûts en fin de cuisson : la sauce s'épaissira, tout en restant légère et digeste.

La bonne portion

Adultes et enfants : une portion de carottes suffit largement à couvrir les besoins quotidiens en vitamines A

Bébé de moins de 4 mois: les carottes ont l'inconvénient d'être très perméables aux nitrates. Ne donnez que des petits pots spécialement conçus pour les nourrissons.

Diabétiques : la carotte cuite est déconseillée aux diabétiques car son index glycémique (vitesse de pénétration du sucre dans le sang) est extrêmement élevé.

Le trio antirides : carottes râpées, huile de tournesol et jus de citron préservent l'épiderme du vieillissement, grâce à la vitamine E contenue dans l'huile. L'idéal est donc de l'associer aux vitamines A (via le béta carotène du légume) et C (via le citron).

Le duo anti-diarrhée : La carotte, associée au riz, est idéal en cas de diarrhée. Les fibres douces de ce légume associées à l'amidon du riz régulent, en effet, le transit intestinal.

Pour la ligne

Avec 35Cal/100 gr, la carotte est peu énergétique. Elle accroît son potentiel minceur consommée sous forme de jus : moins sucré qu'un jus de fruits, celui de la carotte permet de faire le plein de carotènes, tout en combattant la rétention d'eau.

Pour les gourmands

Pour la déguster d'une manière originale, testez le gâteau à la carotte. Très calorique (env. 425Cal/portion), ce dessert a un alibi santé : la vitamine E de la noix et la bêta carotène du légume sont excellents pour la peau.

Pour les enfants

La carotte traite efficacement la diarrhée des tout-petits. Si leur intestins jouent les trouble-fête, donnez-leur de la purée de carotte. Les fibres douces de ce légume régularisent le transit intestinal, et sa richesse en eau comabt la déshydratation, principal danger de la diarrhée chez les enfants.

Pour la beauté

On peut profiter de ses bienfaits en réalisant soi-même un masque à la carotte. Mélangez 1 c. à soupe de yaourt et 1 carotte râpée finement. Mettez 2 h au frigo. Appliquez sur la peau et laissez agir 10 mn. Rincez. Ce soin apaise les peaux irritées et redonne de l'éclat.

La recette santé

Pour vous faire la taille fine et la mine resplendissante, misez sur cette salade minceur : mélangez des carottes râpées et des pousses de soja. Ajoutez des feuilles de menthe fraîche hachées et du gingembre râpé. Assaisonnez avec une vinaigrette sauce soja, jus de citron et huile d'olive.

Trucs et astuces

Chevilles enflées

Si l'on a tendance à avoir des chevilles qui enflent dès que l'on marche, les envelopper dans une serviette éponge trempée dans de l'eau très chaude et bien essorée ; s'allonger en surélevant un peu les jambes pour faciliter la circulation du sang et en recouvrant les chevilles ainsi enveloppées d'un duvet.

Éplucher facilement des betteraves

Sortez-les de l'eau bouillante et passez-les sous l'eau froide. La peau se décollera sans difficulté.

Défaire des nœuds sans se prendre la tête

Votre chaîne ou votre bracelet est emmêlée, alors pas besoin de stresser : voici la solution : mettez le nœud dans la paume de votre main.
Versez quelques gouttes d'huile alimentaire dessus.
Frottez doucement, le nœud se défaira tout seul.

Faciliter le nettoyage de la cuisine

Si vous n'avez pas le temps de faire un ménage minutieux, quelques astuces vous permettent d'entretenir votre cuisine. Dans les placards, placez des bandes de papier sur les étagères où la poussière s'accumule, et remplacez-les régulièrement. Pour chassez les bactéries du plan de travail, utilisez des lingettes nettoyantes. Pour dépoussiérer les sols, oubliez la serpillière et optez pour des lingettes antistatiques jetables, qui attirent la poussière et les poils d'animaux.

Enfin, ne perdez pas de temps à récurer le fond brûlé des casseroles. Placez-les dans l'évier (hors de portée des enfants) et versez de l'eau de javel puis un peu d'eau. Laissez agir une dizaine de minutes et rincez à grande eau.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3814

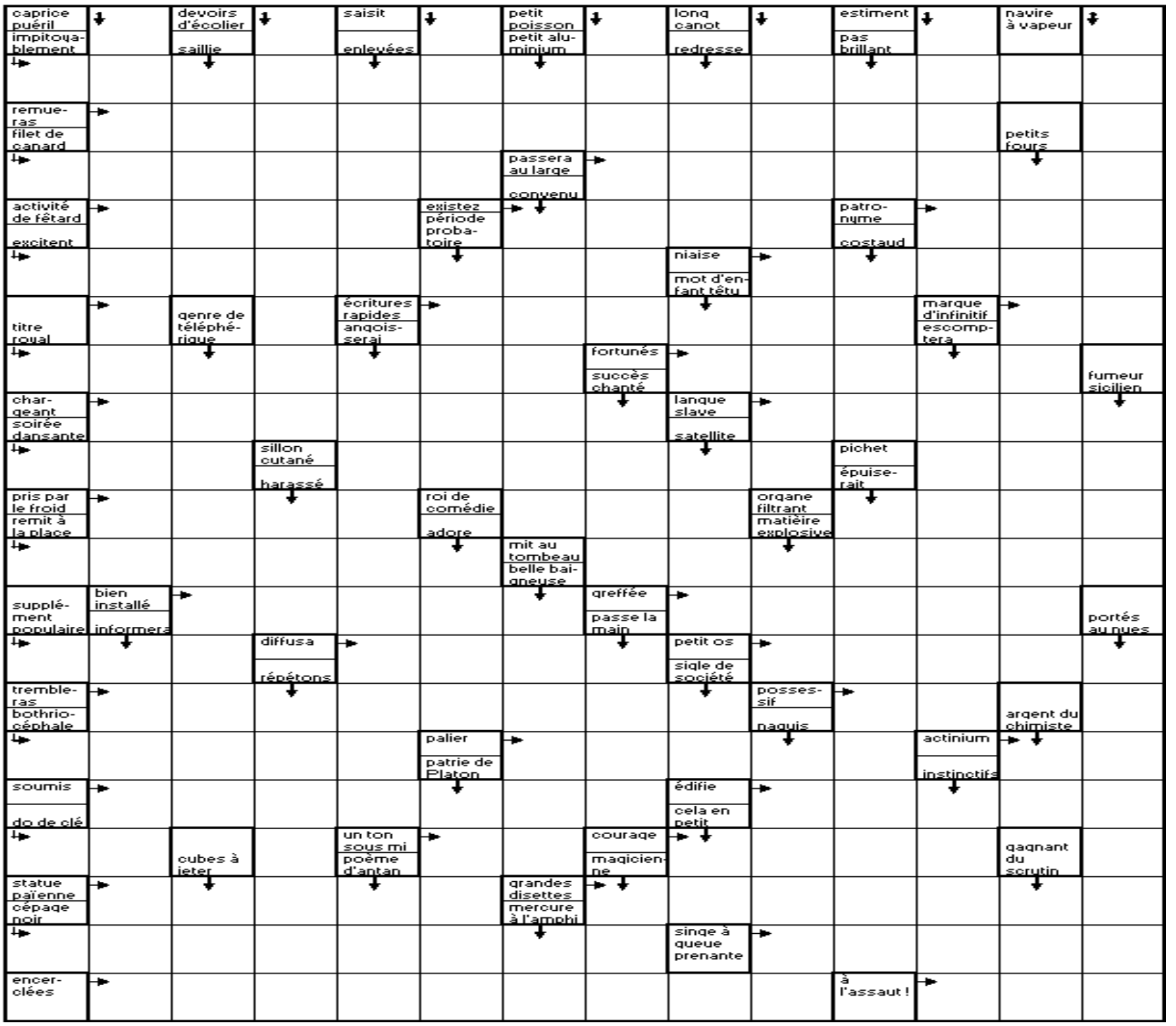

SUDOKU N°3814

				6				5
		1	3		2			
		9	1		5		2	8
1		4	6				3	
6	8			3			5	4
	5				8	7		6
7	1		8		3	4		
			7		1	5		
4				9				

SOLUTION SUDOKU N°3814

5	8	6	3	9	1	7	4	2
1	3	9	4	2	7	6	5	8
7	4	2	8	5	6	1	9	3
9	5	4	1	3	2	8	7	6
3	2	7	6	8	9	4	1	5
8	6	1	5	7	4	2	3	9
2	9	8	7	1	5	3	6	4
4	1	5	2	6	3	9	8	7
6	7	3	9	4	8	5	2	1

n° 116016 - sudoku facile

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3813

■ I ■ P ■ B ■ P ■ M ■ V ■ M
E M B R O U I L L A M I N I
■ P R E V E N A I T ■ S U S
M E U T E ■ N I E R A S ■ E
■ R Y E ■ P E N S A ■ A I R
R I A N T E ■ E S Q U I V E
■ E N D U R E ■ E U ■ S O U
M U T A T I O N ■ E N ■ I S
■ S ■ N U L L E S ■ A I R E
M E A T ■ L E T T R I N E ■
■ ■ J E T E ■ T E I N T ■ L
E G O ■ R U S E R A ■ I D E
■ R U G O S I T E ■ A M E S
V I T U P E R E ■ S M A R T
■ L E I ■ S E S S I O N ■ E
B L E D S ■ N ■ T E R T R E
■ E ■ A I D E R O N T ■ U S
D R O I T E ■ O U ■ I C I ■
■ A R E U ■ C I T E R O N T
S I G N E R A S ■ M A T A I
■ T E T R A S ■ F U S A I N

Des physiciens mesurent la force nucléaire faible pour la toute première fois

Une récente expérience révolutionnaire permettait il y a quelques semaines, et pour la première fois, la mesure précise d'une force entre des électrons et des protons, appelée force nucléaire faible.

Des physiciens ont récemment profité d'une étrange bizarrerie de la physique des particules pour obtenir une mesure solide de l'une des quatre forces fondamentales de la nature. Parmi elles vous retrouverez la gravité, celle qui nous maintient au sol. Mais avant toute chose, c'est celle qui permet l'attraction des corps sous l'effet de leur masse. L'autre force que nous connaissons bien est l'électromagnétisme, qui voit les charges opposées des protons et des électrons s'attirer par la médiation de particules légères, appelées photons.

Ensuite, il y a la force nucléaire forte, agissant sur de minuscules distances pour lier des particules appelées quarks en protons et neutrons, via le passage d'une particule appelée gluon. Enfin, il existe une étrange petite force "nucléaire faible", qui transforme les neutrons en protons. C'est notamment elle qui est à l'origine de la fusion nucléaire dans les étoiles. Mais mesurer cet effet s'est avéré difficile, "*parce que la force faible est vraiment beaucoup plus faible que l'électromagnétique*", explique Ross Young de l'université d'Adélaïde en Australie. L'astuce consistait ici à profiter d'une découverte étrange faite dans les années 50.

Le phénomène chilarité

On a longtemps cru que les lois de la nature étaient identiques entre deux situations qui seraient le reflet l'une de l'autre dans un miroir. Cette loi de parité était respectée pour les trois premières forces, mais dans les années 50, Chen Ning Yang et Tsung-Dao Lee suggèrent alors que l'interaction faible violait cette symétrie dans un phénomène appelé chilarité. Cette interaction agit alors seulement sur les particules de gauche – celles de droite n'y étant pas sensibles. Dans la situation miroir, la chiralité change et donc l'interaction n'agit pas sur les mêmes particules.

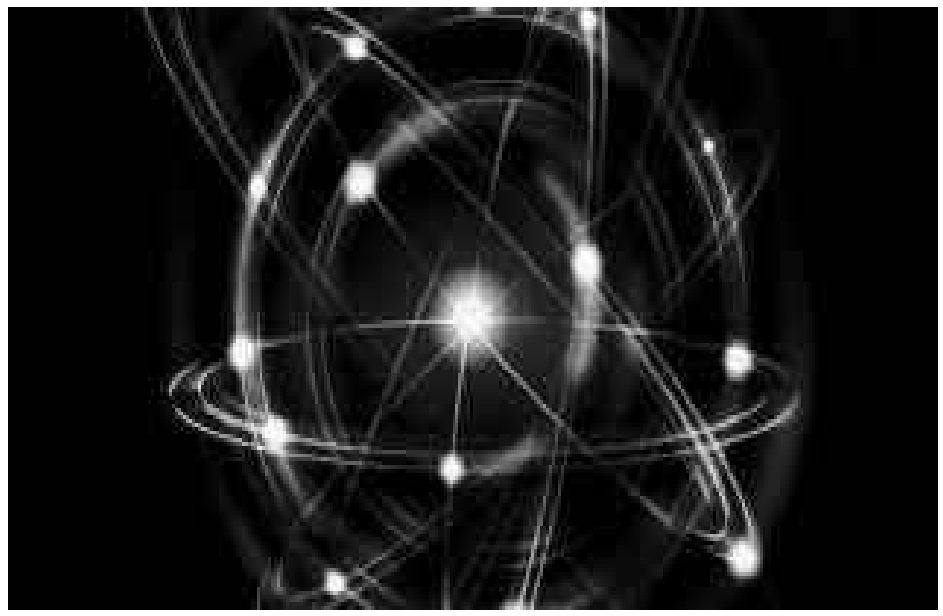

En faisant tourner les électrons dans l'une des deux directions et en les jetant sur les protons, on les fait alors "ricocher" d'une manière précise, selon la direction ou hélicité de leur rotation. "*La différence entre les deux configurations d'hélicité est de moins de 300 pour chaque milliard d'électrons dispersé*", explique Young. "*En mesurant cette minuscule différence très précisément, nous avons pu déterminer la charge faible du proton*".

La valeur 0,0719 ne signifie pas grand-chose pour la plupart d'entre nous, mais cette mesure, rapportée dans la revue *Nature* et conforme aux prévisions, renforce une fois de plus le modèle standard de la physique des particules. Ce résultat est susceptible de réduire les options dans la recherche actuellement en cours de nouveaux types de particules et de forces encore inconnues.

Un nouveau biocarburant à base de paille de blé ?

Dans un centre expérimental au nord de l'Espagne, à savoir le National renewable energy center (Cener), les biologistes sont à l'œuvre en ce moment même afin de mettre au point un nouveau biocarburant destiné à remplacer le pétrole. Celui-ci baptisé biobutanol – à base de paille de blé – pourrait représenter une alternative plus écologique et moins onéreuse que les autres biocarburants tels que le biodiesel ou encore l'éthanol.

"*Si on le compare avec les biocombustibles existants, le butanol est un alcool beaucoup plus lourd, ce qui veut dire qu'il est moins volatile. Et cela réduit les émissions de gaz et implique une volatilité plus faible dans les stations essence ou les usines*", a expliqué Ines del Campo, chimiste au Cener, dans un article d'*Euronews*.

Le procédé mécanique a été testé sous plusieurs variantes afin de trouver la meilleure solution. Les chercheurs indiquent avoir broyé la paille de blé pour en faire des petites particules soumises à une température d'environ 175 °C pendant cinq minutes puis obtenu un substrat idéal pour les enzymes.

"*Ces enzymes vont réduire les longues chaînes chimiques du substrat en molécules spécifiques que l'on appelle - monomères -. Ensuite, nous ajoutons des micro-organismes, des bactéries, qui se nourrissent de ces molécules, et les transforment en un butanol*" indique Irantzu Alegria, autre chercheuse au Cener.

Une fermentation optimale

Les bactéries idéales ont été élevées au Royaume-Uni dans les laboratoires de Green Biologics. Il est question de micro-organismes faisant preuve d'une haute tolérance à certains produits chimiques. Ceci est donc le gage d'une fermentation optimale. Il faut savoir que les chercheurs ont pratiqué des tests prouvant que le butanol pouvait être mélangé à hauteur de 40% avec du Diesel, et à hauteur de 16% avec de l'essence. Le prochain défi des chimistes est de faire baisser les coûts de fabrications avant une éventuelle commercialisation de ce nouveau produit.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

Moteur à réacteur

Inventeur : Franck Whittle **Date : 1930** **Lieu : Grande-Bretagne**

Franck Whittle, ingénieur à la Royal Air Force, breveta le réacteur le 16 janvier 1930 mais ne réussit à en construire un opérationnel qu'en 1937. Dans le même temps, un Allemand, Hans Von Ohain avait également breveté un type de moteur à réaction en 1936.

LES SIMPSON

21h00 W9

« La plus grande histoire jamais trouée ». Un trou noir est créé lors d'une expérience scientifique financée par Lisa • « Paranormal Activity ». Homer se met à tout filmer dans la maison, après les événements bizarres qui s'y sont produits • « L'incroyable aventure d'Homer et de Bart ». La voiture du professeur Frink permet à Bart de voyager dans le temps. Il se retrouve... en 1974, l'année où ses parents se sont rencontrés.

TANT QU'IL Y A DE L'AMOUR

21h00 8

Jean vit avec Marie, la femme qu'il aime depuis 30 ans. Mais ce quinquagénaire est également épris d'une jeune femme, Inès, et l'avoue à son épouse. De son côté, Marie s'est entichée d'un pharmacien et demande à Jean de la laisser partir. Ce dernier refuse car il aime bien son quotidien : sa jeune maîtresse... l'après-midi et sa femme... le soir ! Au bout du rouleau, Marie demande à son amant de lui fabriquer un poison. Elle le quittera si elle n'accepte pas.

TARATATA 100 % LIVE

21h00 2

Les candidats encore en lice - toujours en duo avec un danseur professionnel - soumettent une nouvelle chorégraphie aux membres du jury Jean-Marc Généreux, Chris Marques, Patrick Dupond et Shy'm, qui évaluent les prestations. Chaque binôme doit se montrer convaincant tant sur le plan de la technique pure que de l'émotion dégagée pour échapper au duel opposant les deux couples ayant obtenu la plus mauvaise note. Seuls les votes des téléspectateurs déterminent alors lequel doit quitter la compétition à l'issue de la soirée.

COMMISSAIRE MAGELLAN

21h00 3

Franck Landry, directeur du zoo de Saignac, a été retrouvé mort près du vivarium. Il a été piqué par un serpent vénéneux, libéré intentionnellement de son enclos de verre. Magellan et sa lieutenante Selma vont chercher à savoir qui lui en voulait. La liste des suspects est longue. Il y a Fabienne, la responsable des visites du parc zoologique que Sabine, la vétérinaire et maîtresse de Franck, accuse d'emblée. Mais aussi Laure Cléry, la propriétaire du parc zoologique, et Stan, son fils, écarté au profit de Franck, Chloé, la jeune «chef animalière», promue rapidement et peut-être un militant du groupuscule Radicalement Anti-Zoo (RAZ)...

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LÉONARD DE VINCI LE CHEF-D'ŒUVRE REDÉCOUVERT

21h00 arte

«La Vierge au fuseau», une huile sur bois non signée, a longtemps été considérée comme une copie de grande qualité, produite au sein de l'atelier dirigé par le maître de la Renaissance. L'oeuvre, datée du début du XVIe siècle - dont la trace a été perdue pendant trois cents ans ! - est réapparue sur le marché de l'art au début du XIXe siècle. Le tableau est examiné par la restauratrice Cinzia Pasquali, le conservateur au musée du Louvre Vincent Delieuvin, des historiens de l'art et des scientifiques pour identifier son auteur.

PREMIERS PAS DANS LA NATURE

21h00 4

Dans le monde animal, la période d'apprentissage jusqu'à l'âge adulte est plus brève que chez les humains. Le nouveau-né n'en est pas moins soumis à de nombreuses et rudes épreuves avant d'atteindre l'autonomie. Et le rôle des parents est essentiel pour les protéger des prédateurs notamment. De jeunes tigres, bouquetins, gorilles, canards et éléphants ont été filmés dans leur difficile passage à la vie adulte. Les petites bêtes développent des réflexes de survie et de sociabilité souvent surprenants.

INSTINCT ON NE VIT QU'UNE FOIS

21h00 M6

Dylan et Lizzie enquêtent sur le meurtre d'un musicien qui a été abattu au sein d'un parc d'attractions. Dylan se plonge dans l'univers musical de la victime. Quant à Lizzie, elle s'épuise à sortir le soir avec son amie Jasmine, récemment célibataire. De leur côté, Andy et Dylan se consacrent à leur procédure d'adoption.

DANSE AVEC LES STARS

21h00 TF1

Les candidats encore en lice - toujours en duo avec un danseur professionnel - soumettent une nouvelle chorégraphie aux membres du jury Jean-Marc Généreux, Chris Marques, Patrick Dupond et Shy'm, qui évaluent les prestations. Chaque binôme doit se montrer convaincant tant sur le plan de la technique pure que de l'émotion dégagée pour échapper au duel opposant les deux couples ayant obtenu la plus mauvaise note. Seuls les votes des téléspectateurs déterminent alors lequel doit quitter la compétition à l'issue de la soirée.

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

KIM KARDASHIAN

FOLLE DE RAGE

Kim Kardashian accuse l'application iHandy d'avoir utilisé des photos d'elle datant de 2017, sans son consentement. Elle a décidé de les poursuivre en justice et leur réclame 10 millions de dollars. Kim Kardashian ne rigole pas lorsqu'il s'agit de son image ! Il faut dire que c'est l'un de ses principaux revenus puisque la star de téléréalité a construit son empire grâce à son physique.

Laeticia Hallyday

Elle rend hommage à David Bowie

Laeticia Hallyday a décidé de se laisser porter par la fête d'Halloween. La veuve est d'humeur festive et s'est déguisée pour cette occasion. Elle rend hommage au célèbre artiste anglais, David Bowie.

Ophélie Winter

Elle souffre de crises de panique

Ophélie Winter a du mal à remonter la pente. Encore récemment, la police a été obligée d'intervenir alors qu'elle venait de faire une crise de panique dans l'hôtel où elle séjournait.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 3833 | Ven. 1er - Sam. 2 novembre 2019

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h40
Dohr	12h31
Asr	15h29
Maghreb	17h52
Icha	19h17

SAHARA OCCIDENTAL/ RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA MINURSO

L'ALGÉRIE EXPRIME SES REGRETS

L'Algérie, observateur officiel du processus de paix au Sahara Occidental, a relevé jeudi, que le Conseil de sécurité a procédé, dans sa résolution 2494, relative au mandat de la MINURSO au Sahara occidental, à "*un simple renouvellement technique, en des termes quasi-identiques, de sa précédente résolution sur la question, sans donner toute l'impulsion attendue à la nouvelle dynamique expressément souhaitée par le secrétaire général des Nations-unies*". L'Algérie prend note, ainsi, que "*le Conseil de sécurité renouvelle également son soutien aux efforts du secrétaire général des Nations-unies et de son prochain envoyé personnel, pour maintenir le processus de négociation directe sans conditions préalables et de bonne foi, entre les deux parties en conflit, le Royaume du Maroc et le Front Polisario, en vue de parvenir à une solution politique juste et durable, mutuellement acceptable, qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental*", a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le ministère a ajouté, que "*l'Algérie note, toutefois, avec regret, que la résolution 2494 (2019) n'a pas recueilli l'unanimité si importante des membres du Conseil de sécurité, dont une majorité a relevé le caractère déséquilibré du texte et qui a été notamment souligné par deux membres permanents du Conseil de sécurité et un membre africain*". "*En sa qualité d'observateur officiel du processus de paix, qui a constamment apporté son soutien, sans réserve, aux efforts du SG de l'ONU et de son envoyé personnel, l'Algérie tient à souligner la responsabilité du Conseil de sécurité pour confirmer son engagement, réitéré lors de l'adoption de cette résolution, pour aider les deux parties en conflit à parvenir à une solution politique, juste et durable, qui permette l'exercice par le peuple du Sahara Occidental* de *son droit à l'autodétermination, conformément à la doctrine et à la pratique des Nations- unies en matière de décolonisation* ", souligne-t-il dans le même communiqué. Mercredi, le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la Mission des Nations-unies pour l'Organisation d'un référendum au Sahara Occidental d'une année, rompant avec la pratique en vigueur depuis plus de deux ans, en vertu de laquelle la MINURSO était reconduite sur une base semestrielle. Le vote a enregistré 13 voix pour et deux abstentions, celles de la Russie, membre permanent et de l'Afrique du Sud qui assure la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre. L'Afrique du Sud, qui a critiqué "*un texte déséquilibré*", *a déploré le fait que la nouvelle résolution ne fournisse aucune réflexion sur ce qui a été entrepris par les deux parties en Conflit. De son côté, la Russie a dénoncé "les tentatives visant à redéfinir l'axe du processus de négociations mené sous l'égide de l'ONU, ou à modifier les approches convenues dans les résolutions précédentes du Conseil de sécurité*".

GESTION DES STOCKS DE SÉCURITÉ

VERS L'ÉTABLISSEMENT D'UN SYSTÈME NUMÉRIQUE

Un système national numérique de gestion des stocks de sécurité, réservés aux risques majeurs, sera "prochainement" mis en place, a affirmé jeudi à Guelma, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune. "*Le département de l'Intérieur s'attèle à finaliser l'élaboration de ce système numérique qui sera mis dans les jours à venir à la disposition des services de la Protection civile, de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale, de l'Armée nationale populaire et des Collectivités locales*", a précisé le ministre, lors de son inspection du stock de sécurité de l'unité principale de la Protection civile de Guelma, dans le cadre d'une visite de travail de 2 jours dans cette wilaya. Ce système permettra aux walis et aux responsables concernés, d'intervenir en cas de grandes catastrophes et de connaître les moyens dont disposent les stocks de sécurité pour une meilleure prise en charge des victimes de ces risques, a souligné le ministre, précisant que ce système est inscrit dans le cadre d'une vision prospective, portant création et gestion des stocks de sécurité existant à travers 19 wilayas du pays, en plus de certains stocks de sécurité dépendant de la Protection civile.

Le ministre de l'Intérieur a fait part de la "prochaine" acquisition de 20.000 tentes, actuellement en cours de réalisation, pour la modernisation et le renforcement des stocks de ces structures en moyens nécessaires, en cas de grandes catastrophes, estimées à 10 dont l'incendie, l'inondation et le tremblement de terre, ajoutant que "*l'Algérie n'est pas à l'abri de ces catastrophes*". Ces renforcements permettront "*une meilleure prise en charge des citoyens, quelle que soit la nature du danger*", a ajouté dans ce contexte le ministre.

LUTTE ANTITERRORISTE

DÉCOUVERTE D'UNE CACHE D'ARMES À ADRAR

Une cache d'armes et de munitions a été découverte, mercredi à Adrar, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale."*Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et lors d'une patrouille de fouille et de ratissage menée près de la bande frontalière sud au niveau du secteur militaire d'Adrar en 3e RM, un détachement de l'ANP a découvert, le 30 octobre 2019, une cache d'armes et de munitions contenant deux (02) fusils mitrailleurs lourds de calibre 12.7 mm, un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois (03) fusils à répétition et un (01) fusil de type MAS-36*", précise la même source. La cache contenait également "*trois (03) fusils semi-automatiques de Seminov, un (01) fusil de chasse, six (06) canons pour lance-missiles de calibre 123 mm, deux (02) canons pour mitrailleurs lourds de calibre 14.5 et 23 mm, trois (03) roquettes missiles, douze (12) obus de mortier de calibre 82 mm, ainsi que (1.060) balles de différents calibres, (576) amorces et un (01) chargeur pour pistolet mitrailleur de type kalachnikov*". "*Cette opération venant s'ajouter à l'ensemble des résultats concrétisés sur le terrain, confirme la grande vigilance et la ferme détermination des forces de l'ANP déployées le long de nos frontières, à déjouer toute tentative d'intrusion, d'introduction d'armes ou d'atteinte à la sécurité du pays et sa stabilité*", conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

7 morts et 316 blessés en une semaine

Sept (7) personnes ont trouvé la mort et 316 autres ont été blessées, dans 260 accidents de la route en zones urbaines, durant la période allant du 22 au 28 octobre, selon un bilan rendu public jeudi par les services de la Sûreté nationale. Par rapport aux statistiques enregistrées la semaine dernière, le bilan des accidents de la route a connu une hausse dans le nombre des décès (1 cas), alors que celui des blessés a baissé de 77 cas, ainsi que celui des accidents de la route (64 accidents), précise la même source. Le facteur humain demeure la principale cause des accidents de la route (plus de 96%), en raison de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de vigilance. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), a réitéré son appel aux usagers de la voie publique, pour faire preuve de vigilance lors de la conduite et respecter le code de la route.

TRANSFERTS DE DEVISES VERS L'ÉTRANGER

Démantèlement d'un réseau international à Tébessa

Le procédé était particulièrement bien huilé pour les membres d'un réseau international de transferts de devises vers l'étranger, démantelé récemment dans la wilaya de Tebessa… Pour leur façade, ils avaient créé huit (08) entreprises, dans divers domaines d'activités, qu'ils utilisaient pour effectuer des domiciliations bancaires pour des opérations d'importations factices. Selon ce que rapporte le site Ennahar Online, le procureur de la République a ordonné une enquête à travers plusieurs wilayas. Cette dernière s'est déjà soldée par la mise sous scellés de trois ateliers de fabrication de plastique et la saisie de 3 véhicules utilitaires. Une somme de 100.000 euros et une autre de 4 milliards (centimes), ont également été saisis dans un appartement qui servait de point de repère à la bande, qui a fait l'objet d'une perquisition. Enfin, une liste comportant les noms de plusieurs personnes impliquées, parmi lesquelles un homme d'affaires de nationalité turque, a été retrouvée sur les lieux.

POUR LE 1er NOVEMBRE

Mobilis revêt les couleurs nationales

Mobilis s'est mis aux couleurs nationales pour la célébration du 65e anniversaire de la Révolution de libération nationale. Le siège de la Direction générale de l'opérateur, s'est illuminé aux couleurs de l'emblème national vert, rouge et blanc, offrant ainsi un très beau jeu de lumière à son building. Mobilis est fier de fêter cette 65e commémoration avec tous les Algériens, en partageant ce moment de fierté, de reconnaissance, de souvenirs, et de recueillements, à la mémoire de ceux et celles qui sont morts, pour que vive l'Algérie algérienne libre.